



Changer le système ? Pas le climat !

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1 – Changeons le système, pas le climat : Introduction Par Virginie DELVAUX | 3 |
| 2 – Changement climatique : Changer le système, pas le climat ! Par Pierre OZER | 5 |
| 3 – Stratégies climatiques : Fondements idéologiques, dérapages populistes et alternatives Par Daniel TANURO | 18 |
| 4 – Quels apports de la perspective écoféministe à l'analyse de la question du climat et de la transition écologique ? Par Marijke COLLE | 28 |
| 5 – Table ronde : Des initiatives citoyennes pour changer le système Table ronde animée par Myriam DJEGHAM | 32 |
| 6 – Vivre la transition en Mouvement : table ronde d'organisations constitutives du MOC Table ronde animée par Zoé MAUS | 43 |
| 7 – Changer le système ? Pas le climat ! Conclusions Par Christian KUNSCH | 52 |
| 8 – Pour aller plus loin... bibliographie indicative | 55 |

1 Introduction

Par **Virginie DELVAUX** – directrice du CIEP Communautaire

Le 18 novembre 2016 est une date significative pour introduire ce cahier du CIEP. Elle fut à la fois la date de la clôture de la COP22 à Marrakech et également le moment d'ouverture de nos travaux au CIEP sur la question du climat et de notre modèle de société qui devrait aboutir à une réflexion plus positionnée en 2019. Ce moment n'est donc pas anodin mais ne pensez pas que fin 2016 corresponde aux prémices d'une réflexion du Mouvement sur le sujet. En 2010, déjà, nous avons travaillé sur le sujet et publié un cahier intitulé de Kyoto à Cancun : quels enjeux pour le climat¹. En prolongement de cela, nous avons lancé des chantiers avec les organisations constitutives du MOC autour du défi « un autre modèle de développement » qui ont abouti à dénouer certaines problématiques mais où, reconnaissons-le, il subsiste encore des nœuds bien serrés. Cette date de novembre a donc plutôt été le prétexte pour faire ressurgir la problématique dans une sphère plus large. Cela me renverrait plutôt à l'image du sous-marin remontant à la surface, de temps à autre, pour, ensuite, replonger avec une vue plus complète de son environnement, avec un stock d'énergie pour tenir la distance, et après s'être rééquipés en vue du chemin à parcourir.

Pour Pierre Rabhi, interrogé à quelques jours de cette date du 18 novembre 2016 « la COP22

serait une perte de temps ». Et c'est sans doute bien une question de temps dont il s'agit. Pensons, par exemple, au temps qu'il a fallu pour que nos différentes entités politiques se mettent d'accord sur la répartition des efforts à fournir dans le cadre du Burden sharing intra-belge; quand on pense au nombre d'années qu'il a fallu pour ratifier le protocole de Kyoto, quand on sait depuis combien de dizaines d'années nous avons en notre possession des données liées au dérèglement climatique : Le temps de l'urgence climatique ne semble donc pas être en phase avec le temps de la décision politique.

Nous avons donc voulu, une nouvelle fois, aborder la question en mettant moins le focus sur les causes et effets du dérèglement que sur les alternatives à soutenir et impulser dans nos organisations en vue de participer à la construction de nouveaux modèles de société.

Dans cet ouvrage, après avoir ré-enfoncé le clou de l'urgence climatique avec Pierre Ozer, nous donnerons la parole à Daniel Tanuro qui critique très explicitement la voie du « capitalisme vert² » et nous invite à nous engager dans une vision écosocialiste qu'il décrit comme un projet de société alternatif basé sur le socialisme mais intégrant l'urgence écologique dans ses priorités.

¹ Cahier n°8 disponible sur le site du CIEP: http://www.ciep.be/_archivage/documents/CahierCiep8.pdf

² L'impossible capitalisme vert, D. Tanuro, Ed. La découverte, 2012.

Ensuite, parce que « il nous faut une grande quantité d'énergie bon marché pour préserver notre niveau d'inégalités sociales³ », Marijke Colle, nous montrera la pertinence de penser les alternatives sous le regard de l'écoféminisme qui allie l'enjeu des luttes de classes, sociales et écologiques et qui nous montre en quoi la domination capitaliste impacte tout à la fois les femmes et la nature.

Ensuite, en vue de donner du souffle et de la chaire à nos réflexions, nous présenterons trois initiatives d'intelligence collective qui ont questionné les modes d'organisations de notre société, nos démocraties internes et démocraties économiques à partir de leurs réalités spécifiques.

3 Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale ? Ed. Broché, 2010.

Enfin, avant de donner la parole à Christian Kunsch, Président du Mouvement Ouvrier Chrétien, nous analyserons comment ces enjeux font sens dans les organisations constitutives du MOC et quelles tensions les traversent, notamment auprès de l'acteur syndical souvent considéré comme essentiel dans les réponses à apporter mais fragile dans sa prise de positionnement.

Je terminerai par cette citation qui dit « N'allez pas là où le chemin peut mener. Allez là où il n'y a pas de chemin et laissez une trace⁴ ». Que cet ouvrage participe à laisser des empreintes dans nos chemins de broussailles.

4 Ralph Waldo Emerson, philosophe et poète américain, 1803 - 1882.

2 Changement climatique : Changer le système, pas le climat !

Par Pierre OZER – Département des Sciences et Gestion de l'Environnement, Université de Liège

2015, année la plus chaude (à nouveau)¹ 2015, année de tous les records climatiques directs et indirects ! L'information est confirmée depuis le 20 janvier 2016 : l'année 2015 a été la plus chaude jamais enregistrée à la surface du globe depuis le début des enregistrements planétaires (datant de 1880). Ainsi, selon les relevés conjoints de l'Agence océanique et atmosphérique américaine (NOAA) et de l'Agence spatiale américaine (NASA), les températures enregistrées globalement en 2015 ont excédé de 0,90°C la moyenne du 20^e siècle et surpassé de 0,16°C le précédent record, atteint en ... 2014 (NOAA, 2016). L'année 2015 se classe ainsi largement en tête des années les plus chaudes, devant, dans l'ordre, 2014, 2010, 2005 et 2007 ; un joli tir groupé centré sur la dernière décennie (Fig. 1) qui ne fait que confirmer le constat premier du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) : « le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires » (IPCC, 2013). Il faut imaginer l'ampleur de ce record : neuf des douze mois de 2015 ont, chacun, établi un record mensuel de températures, seuls les mois de janvier, février et avril faisant exception. Si ce record mondial de températures de l'année 2015

s'explique par un épisode El Niño particulièrement intense, comparable à celui de 1997-1998 (l'année 1998 avait été un record de température absolu à cette époque), il faut surtout retenir que cet événement conjoncturel vient s'ajouter à la tendance lourde du réchauffement de la planète, structurel cette fois, dû aux émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique.

Les conséquences de ces modifications climatiques au long cours sont multiples et sont de plus en plus exacerbées.

Ainsi, il est très probable (probabilité > 90%) que les journées froides, les nuits froides et le gel ont été, globalement, moins fréquents depuis 1950 et que le nombre de journées chaudes et de nuits chaudes a, au contraire, augmenté. Il est quasiment certain (probabilité > 99%) que ces tendances vont s'amplifier dans les décennies à venir et se renforcer d'ici 2100. Par conséquent, les températures de plus en plus élevées ont en-

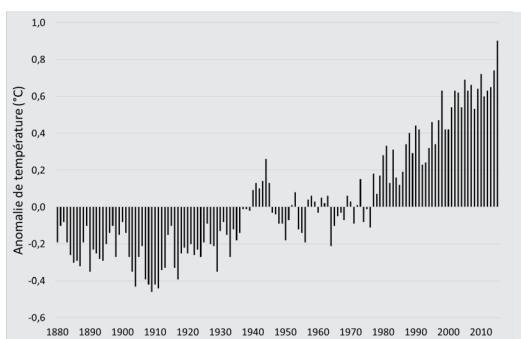


Figure 1 : Anomalie globale des températures (1880-2015) par rapport à la période 1951-1980 (d'après les données de la NASA, 2016).

¹ Il est à noter que, depuis l'écriture de cette note, il appert que l'année 2016 est devenue à son tour la plus chaude jamais enregistrée au niveau global, battant donc le record absolu de 2015.

gendré une augmentation probable (probabilité > 66%) de la fréquence et de la durée des vagues de chaleur sur la plus grande partie des terres émergées. Il est très probable que cette tendance s'accroisse durant le XXI^e siècle (IPCC, 2013).

En ce qui concerne les aléas pluviométriques, la fréquence et l'intensité des précipitations extrêmes, l'intensité et la durée des périodes de sécheresse, l'activité des cyclones tropicaux intenses, de même que l'incidence et la magnitude des élévations extrêmes du niveau des mers ont probablement augmenté dans la plupart des régions au cours des dernières décennies. Il est vraisemblable que toutes ces tendances se durcissent d'ici 2100 (IPCC, 2013).

Par ailleurs, il est maintenant certain que le niveau global des océans augmente de plus en plus vite, à une vitesse jamais observée au cours des deux derniers millénaires. Sur l'ensemble de la planète, le niveau moyen de la mer s'est élevé de 1,7 mm/an entre 1901 et 2010 (IPCC, 2013). Mais ce processus s'accélère comme en témoignent les tendances récentes : + 2,0 mm/an entre 1971 et 2014 et + 3,2 mm/an entre 1993 et 2014 (Blunden et Arndt, 2015). La fonte des glaciers et des calottes glaciaires ainsi que la dilatation thermique des eaux des océans expliquent plus de 75% de l'augmentation du niveau de la mer. Or, la fonte des glaces est généralisée et s'est accélérée au cours des dernières décennies (Gardner et al., 2013) et la moitié de la chaleur absorbée par les océans depuis le début de l'ère industrielle l'a été au cours des deux dernières décennies (Gleckler et al., 2016). Dès lors, le GIEC estime que, dans le cas d'un scénario business as usual (à savoir si les émissions de GES restent inchangées et nous mèneraient à un réchauffement global de l'ordre de + 3,7 °C en 2100), l'élévation moyenne du niveau des océans devrait être comprise entre + 45 et + 82 cm vers la fin du 21^e siècle (2081-2100) par rapport à la période 1986-2005. Dans le cas où des efforts conséquents en matière de réduction de GES devaient être entrepris (à savoir si l'Accord de Paris devait être respecté), une augmentation moyenne des températures de 1,8 °C engendrerait une élévation moyenne du niveau de la mer comprise entre + 32 et + 63 cm vers 2081-2100 (IPCC, 2013).

Toujours plus d'émissions de gaz à effet de serre

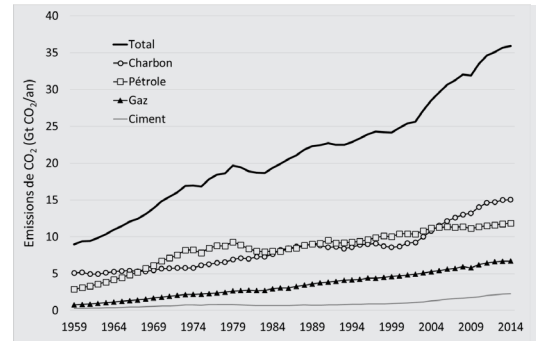


Figure 2 : Émissions globales de CO₂ dues à la combustion des énergies fossiles et à la production de ciment, par type de combustible, de 1959 à 2014 (d'après les données de Boden et al., 2015).

Les émissions de gaz à effet de serre² connaissent une croissance continue (Le Quéré et al., 2015 ; Tian et al., 2015). Or, « le forçage radiatif total est positif et a conduit à une absorption nette d'énergie par le système climatique. La plus grande contribution à ce forçage radiatif provient de l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en CO₂ depuis 1750 » (IPCC, 2013). Premier coupable, donc, le dioxyde de carbone (CO₂) dont les émissions sont dues à la combustion des énergies fossiles (90% en 2014) et au changement d'affectation des sols (déforestation principalement, 10% en 2014) (Le Quéré et al., 2015). La figure 2 présente, par type d'énergie fossile, l'évolution globale des émissions de CO₂ de 1959 à 2014.

Si différentes crises globales (chocs pétroliers, crises financières, etc.) ont ralenti momentanément la croissance des émissions de CO₂, ces dernières ont été multipliées par quatre sur la période considérée. Notons que sur la même période, la population humaine mondiale est passée de 3 à 7,2 milliards de personnes ; les émissions annuelles de CO₂ par individu sont donc passées de 3 à 5 tonnes entre 1959 et 2014. Ceci est à garder à l'esprit si l'on considère que la population mondiale devrait, selon toute

² Dans l'ordre d'importance par rapport au forçage radiatif : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), hydrocarbures halogénés (CFCs et HCFCs), protoxyde d'azote (N₂O).

vraisemblance, dépasser les 9,5 milliards de personnes en 2050 ; avec une croissance démographique portée essentiellement par les pays en développement (plus de 50% en Afrique) où le potentiel d'augmentation d'émissions de CO₂ par habitant dans les années à venir est le plus élevé.

Par ailleurs, il appert que, depuis 2005, le charbon est la première source d'émissions de CO₂ devant le pétrole, le gaz et la production de ciment. Ceci traduit l'importance croissante et rapide du poids des pays émergents, Chine en tête, dans la production de biens de consommation basée, depuis les années 2000, sur le recours massif au charbon disponible territorialement. Ainsi, la Chine a brûlé plus de la moitié du charbon utilisé mondialement en 2014 (BP, 2015).

En outre, les émissions de méthane (CH₄) et de protoxyde d'azote (N₂O) ont continué à croître de manière significative ces dernières décennies sur tous les continents et de manière plus prononcée dans les régions tropicales et en Asie (Tian et al., 2015). L'augmentation la plus rapide de CH₄ a été observée au niveau des zones humides suite à l'augmentation des températures et est due à l'accroissement de la production de riz dont la hausse continue des superficies cultivées³ est nécessaire pour l'alimentation d'une population sans cesse croissante (FAO, 2016). L'augmentation soutenue de N₂O est étroitement liée à l'utilisation croissante d'engrais azotés pour satisfaire l'accroissement nécessaire des rendements agricoles (Tian et al., 2015).

Qui est responsable des émissions de CO₂ ?

Depuis la révolution industrielle, l'Europe et l'Amérique du Nord représentent l'essentiel des émissions mondiales de CO₂ (en moyenne 75 % de 1959 à 1989). En 1990, les pays historiquement industrialisés (Annexe B du Protocole

de Kyoto⁴) représentaient encore 66 % des émissions globales de CO₂. Ces dernières années ont été marquées par un basculement rapide dans la distribution géographique de l'origine de ces émissions (Fig. 3).

En effet, en 2006, les émissions de CO₂ des pays en développement et émergents (Non Annexe B du Protocole de Kyoto) ont pour la première fois dépassé celles des pays dits développés. La même année, la Chine est devenue le premier émetteur mondial de CO₂, détrônant de la sorte le leadership historique des Etats-Unis. Cependant, il ne faut pas oublier que la Chine mène un continent qui, lui aussi, connaît une augmentation très importante des émissions de CO₂, avec une croissance annuelle moyenne de 5 % entre 1990 et 2014 (Japon exclu). Ainsi, depuis 2011, les émissions de CO₂ des pays en développement et émergents d'Asie sont supérieures aux émissions totales des pays industrialisés ; leur poids global passant de 21,7 % à 45,3 %. Durant la période 1990-2014, les pays de l'Annexe B ont connu une légère diminution de leurs émissions (-0,5 % par an) et leur poids relatif n'est plus que de 38 % du total global.

Quant au reste du monde, à savoir l'Afrique, l'Amérique latine et le Moyen Orient, ses émissions ont augmenté annuellement de 3,1 % au cours des 25 dernières années et sa proportion des émissions de CO₂ est passée de 12,4 % à 16,7 % du total global. Notons encore que, en 2014, la Chine représente 28,1 % des émissions globales de CO₂ avec une croissance moyenne annuelle supérieure à 6 % depuis 1990. A ce rythme, il n'est pas impossible que la Chine, seule, dépasse les émissions totales des pays de l'Annexe B avant 2030.

3 Les superficies mondiales dédiées à la riziculture sont passées de 115 à 165 millions d'hectares entre 1961 et 2013 et, ce, malgré une augmentation globale de 140% des rendements (FAO, 2016).

4 La liste des pays inclus dans l'Annexe B du Protocole de Kyoto est accessible ici : http://unfccc.int/kyoto_protocol/items/3145.php

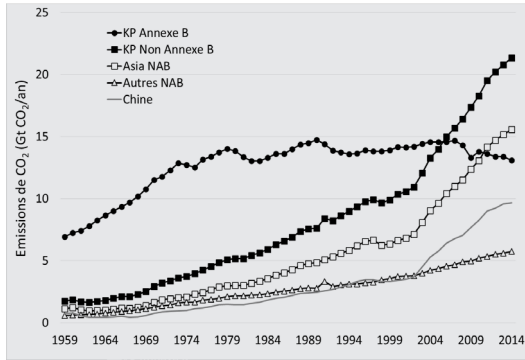


Figure 3 : Emissions régionales de CO₂ dues à la combustion des énergies fossiles et à la production de ciment de 1959 à 2014 (d'après les données de Boden et al., 2015). KP Annexe B (Pays de l'Annexe B du Protocole de Kyoto), KP Non Annexe B (Pays hors de l'Annexe B du Protocole de Kyoto), Asia NAB (Pays d'Asie hors de l'Annexe B), Autres NAB (Pays non asiatiques hors de l'Annexe B)

Il est néanmoins nécessaire de souligner deux biais potentiels dans les données présentées à la figure 3. Le premier résulte du fait que les émissions de CO₂ sont 'absolues' par groupe de pays. Or, pour ne parler que de la différence entre les pays Annexe B et hors Annexe B, si les premiers semblent moins émetteurs depuis 2006, il est important de garder à l'esprit que les pays historiquement industrialisés ne représentent que 1,2 milliard d'individus, soit moins de 17 % de l'humanité en 2014. Ramenées par habitant en 2014, un ressortissant d'un pays de l'Annexe B est -en moyenne- responsable de 10,8 tonnes de CO₂ contre 3,5 tonnes de CO₂ pour un habitant du Sud, soit trois fois plus. Fort heureusement, l'écart se réduit progressivement. En effet, en 1961 et en 1990, un individu de l'Annexe B émettait respectivement 12 et 8 fois plus qu'un individu hors Annexe B. Ceci étant dit, les différences dans ces sous-groupes restent très importantes. Par exemple, un Américain (17,2 tonnes de CO₂) émet près de trois fois plus qu'un Européen (6,7 tonnes de CO₂). Ailleurs, un Chinois (6,8 tonnes de CO₂) émet six fois plus qu'un Africain (1,1 tonne de CO₂).

Le deuxième biais provient de la mesure des émissions de CO₂ par pays. Dans un monde globalisé, le transfert de carbone entre les pays et régions, que ce soit physiquement ou incorporé dans la production, représente une fraction non négligeable des émissions mondiales de car-

bone. Or, les données présentées ci-avant sont comptabilisées de manière territoriale. Ainsi, les émissions de CO₂ incorporées dans les biens et services qui sont produits dans un pays mais consommés dans d'autres sont importantes car ni l'énergie nécessaire à leur production, ni le transport international de ces marchandises (parfois et de plus en plus souvent par voie aérienne) ne sont intégrés dans les émissions territoriales. Pourtant, Ozer et Perrin (2007a) ont rapidement fait le calcul : des produits 'non food' vendus dans les hypermarchés belges à la veille des fêtes de fin d'année, rien n'est produit en Belgique alors que plus de 80 % sont « Made in China », le reste provenant -à parts égales- d'Asie du Sud-Est et du reste de l'Europe. Il en va de même pour les denrées alimentaires dont la production est délocalisée et dont le transport, souvent par avion car la durée de vie des produits est limitée, est potentiellement fortement émetteur de carbone dans l'atmosphère. Par exemple, sur base d'un folder promotionnel pour un hypermarché en Belgique, et en se référant aux seules promotions vantées dans ledit prospectus, Ozer et Perrin (2007b) ont préparé un repas avec entrée exotique, plats du bout du monde, vins lointains et desserts des Tropiques. Au final, il appert que la distance totale parcourue par les ingrédients frais d'un repas peut aisément dépasser 200.000 kms pour des émissions supérieures à 5 kgs de CO₂ par convive uniquement dans le transport de ces aliments. Pour remettre cette valeur en perspective, il faut imaginer que, si tous les Belges avaient mangé le même repas, les émissions de carbone (ici, uniquement pour le transport des denrées alimentaires) auraient été équivalentes à 18 jours d'émissions totales de CO₂ dans un pays comme le Niger. En 2013, cette étude a été reproduite sur base de la même méthodologie et les émissions de CO₂ s'élevaient alors à près de 9 kgs par personne, soit bien plus encore (Ozer, 2013). La figure 4 montre les différences - parfois très importantes - qui existent entre les émissions territoriales et les émissions consommées réelles qui intègrent les flux de marchandises.

Ainsi, en ce qui concerne la Belgique, on notera que si la réduction des émissions terri-

toriales de CO₂ entre 1990 et 2013 a été relativement importante (-14,3 %), les émissions réelles intégrant les flux de marchandises ont été diamétralement opposées, s'inscrivant dans une hausse de +19,2 % (Fig. 4). Donc, la Belgique importait 22,8 % de ses émissions en 1990 contre 44,5% en 2013.

Pour ce qui est des pays de l'UE28, la tendance est similaire quoique moins contrastée puisque la réduction des émissions territoriales de CO₂ entre 1990 et 2013 a été de -18,2 % alors que les émissions réelles n'ont été diminuées que de -13,5 % (Fig. 4), les importations de biens et de services représentant 16,6 % en 2013 par rapport aux 11,8 % en 1990. Mais faut-il rappeler qu'une bonne partie de l'Europe subit une crise financière et économique d'envergure depuis 2008 et que, dès lors, une grande part de sa population est plus regardante à ses dépenses ?

Aux Etats-Unis, la situation est différente. Exportateurs de CO₂ en 1990 (-1,4 %), les USA sont -à l'image de l'Europe- devenus importateurs dès 1999 pour, finalement, importer plus de +6,0 % en 2013 (Fig. 4). Ainsi, l'augmentation des émissions de CO₂ est de +8,1 % du point de vue territorial et de +16,7 % en intégrant les flux de marchandises entre 1990 et 2013.

Finalement, la Chine, considérée comme l'industrie du monde, a drastiquement augmenté ses émissions territoriales de CO₂ entre 1990 et 2013 (+289 %) (Fig. 4), mais une part croissante a été due aux exportations (de 6,9 % à 15,7 %, respectivement), en grande partie vers l'UE28 et les USA. En d'autres termes, les pays développés ont délocalisé une bonne part de leur production vers les pays émergents, dont la Chine (Peters et al., 2012).

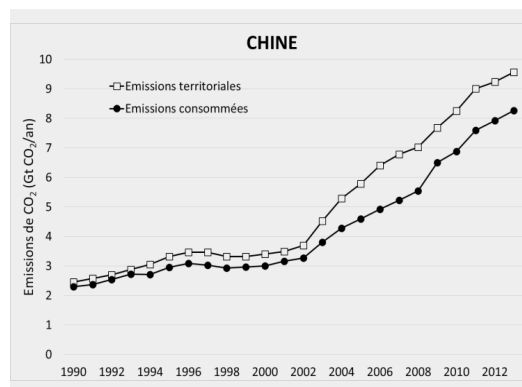
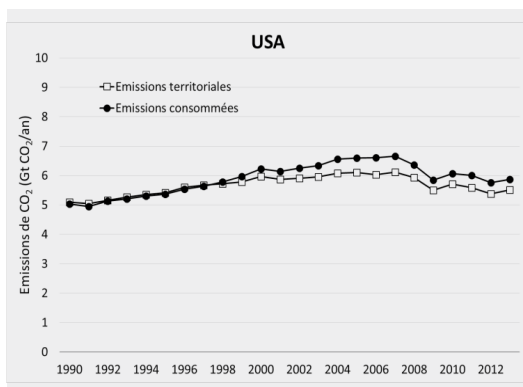
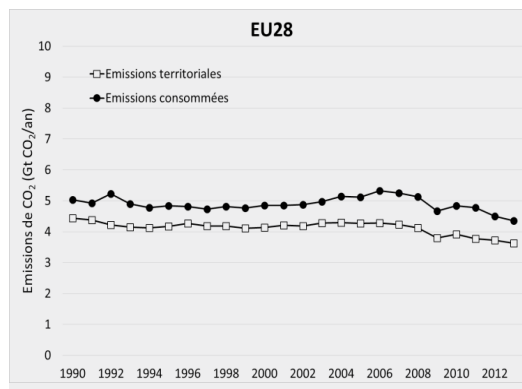
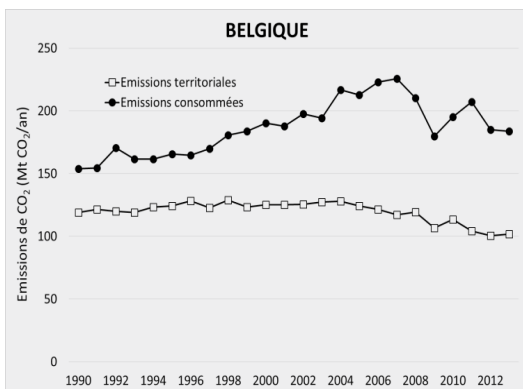


Figure 4 : Emissions territoriales et consommées (intégrant les flux de biens et services) de CO₂ dues à la combustion des énergies fossiles et à la production de ciment de 1959 à 2013 (d'après les données de Boden et al., 2015).

Chemin faisant, c'est non seulement les émissions de CO₂ que les pays de l'Annexe B délocalisent, mais également les droits sociaux, la qualité de l'air, l'utilisation de l'eau et l'exploitation des sols (Wiedmann, 2016).

Il est estimé que les réductions drastiques d'émissions territoriales de CO₂ à venir (par exemple, -40 % dans l'UE28 d'ici 2030 par rapport à 1990) ne vont qu'amplifier la délocalisation de certaines entreprises vers d'autres régions du globe tout en augmentant l'interdépendance envers certains pays tiers (Scott et Barrett, 2015). Délocaliser sa production de biens et de services va entraîner tout un cortège d'externalités positives et négatives. En ce qui concerne les émissions de GES, elles s'avèrent être positives pour les pays importateurs qui voient leur pollution baisser, parfois drastiquement. Mais ces tendances sont perfides, très certainement conjoncturelles et cachent bien souvent une évolution lourde et structurelle qui va à l'opposé des réductions globales de GES.

A titre d'exemple, la Wallonie a vu ses émissions territoriales de GES chuter de -34,2 % entre 1990 et 2012. Elle va donc bien au-delà de son engagement de réduction de -7,5 % (sur la même période) dans le cadre du Protocole de Kyoto. Mais cette baisse est principalement liée aux fermetures des industries (-55 %) dans les secteurs de la sidérurgie et du verre (délocalisées dans les pays émergents). Car, sur la même période, le secteur des transports a augmenté de près de 30 %, notamment à cause de la poursuite de l'étalement de l'habitat (de 1985 à 2013, 5 has ont été artificialisés par jour en Wallonie) qui rend la mobilité individuelle obligatoire (DGO3, 2015). Cette évolution structurelle vers la répartition diffuse de l'habitat ne tend pas vers un quelconque objectif de développement territorial durable et soutient de facto la croissance du parc automobile (+17 % entre 2000 et 2011) et des distances parcourues pour le déplacement de personnes (+39 % de 1990 à 2011) (DGO3, 2015). Par ailleurs, cela ne converge pas non plus vers le principe d'utilisation rationnelle des territoires et des ressources puisque la grande majorité des terrains ainsi artificialisés se fait au détriment des terrains agricoles, ce qui, dès mainte-

nant -et, à plus forte raison, dans le futur- rend plus complexe la mise en place de stratégies et de politiques d'adaptation aux causes et conséquences du réchauffement climatique comme, par exemple, la relocalisation de l'activité agricole biologique en circuit court, notamment maraîchère, engendrant (beaucoup) moins de transports. Ainsi, si on exclut l'industrie et les cokeries, la Wallonie n'aurait pas respecté son engagement envers le Protocole de Kyoto. Si, à cela, on ajoute le transport aérien international qui connaît une croissance extraordinaire ces dernières années (+242 % pour le fret aérien et multiplication par 30 du nombre de passagers aériens entre 1998 et 2013) mais qui n'est pas comptabilisé dans les émissions nationales (car les transports aérien et maritime internationaux sont 'externalisés' dans la catégorie 'bunkers'), on se rend bien vite compte que la réduction des émissions de GES n'est juste qu'une règle comptable et non un objectif intégré et affirmé. Dans ce cas, le seul effondrement territorial de l'industrie lourde donne des latitudes à l'inaction multisectorielle.

Par contre, pour les pays producteurs, c'est tout autre chose. Leurs émissions explosent d'une part car les pays émergents concentrent le résultat des délocalisations occidentales et, d'autre part, car leur mix énergétique s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles dont, en première ligne, le charbon qui est le plus émetteur en CO₂. La Chine est l'exemple le plus affirmé de cette situation. En 2004, 38,6 % du charbon utilisé dans le monde étaient brûlés en Chine. En 2014, c'est plus de la moitié du charbon mondial qui est utilisé en Chine (BP, 2015). Un tel recours au charbon pèse lourdement dans le mix énergétique chinois (Fig. 5). En 2004, il représentait 72 % du total énergétique. Cette proportion se réduit progressivement puisqu'il ne représente plus que 66 % en 2014, ce qui reste néanmoins extraordinairement élevé. Pendant de trop nombreuses années, les pays développés ont donc été complices de l'élévation extrêmement rapide des GES en délocalisant une bonne partie de leur production dans les pays émergents sans accompagner ces derniers dans des programmes de développement d'énergies

non carbonées. Cependant, la Chine opère un tournant important ces dernières années en amplifiant ses politiques de déploiement des énergies renouvelables. En une décennie, la Chine a triplé sa production d'énergie hydraulique et a multiplié par soixante sa production électrique solaire et éolienne. Loin derrière les Etats-Unis et l'UE28 en 2004, la Chine deviendra fort probablement le leader mondial en termes d'énergies renouvelables en 2016. En 2014, les énergies renouvelables représentaient 10 % du mix énergétique chinois, contre 5 % dix ans plus tôt. Actuellement, seule l'UE28 fait mieux avec 12,6 % de renouvelables dans son mix énergétique. Ceci étant dit, à l'analyse de la figure 5, il semble difficile de voir des modifications flagrantes dans le mix énergétique global sur une décennie. On assiste donc ici à une relative inertie de la transition énergétique.

Les changements climatiques, une part de l'effondrement

Dans l'évaluation des conséquences des changements climatiques à venir, il est inutile d'être alarmiste. Il nous faut raison garder et nous ressourcer dans ce que les récentes catastrophes peuvent nous enseigner. Le premier constat, universel, est de prendre conscience des modifications passées et à venir et de remettre le tout dans la capacité de nos sociétés à pouvoir s'y adapter. Ainsi, une société peut-elle approuver et absorber des modifications structurelles dans les domaines de la disponibilité des ressources en eau, de l'érosion de la biodiversité, de l'élévation des niveaux marins, des nouvelles problématiques de santé publique, et de la souveraineté alimentaire ? Tout sera une question d'adaptation. Mais pour s'adapter, tout devient une question de célérité du changement. Si le changement est plus rapide que la capacité de nos sociétés à pouvoir s'y adapter, et surtout si ces changements influent simultanément sur plusieurs domaines, la crise sera structurelle et insoutenable. Or, nos sociétés sont conduites par l'inertie, qu'elle soit technologique (nos

voitures, depuis la génération de mes grands-parents jusqu'à celle de ma fille, fonctionnent au moteur à explosion), politique (le temps de mettre en œuvre une résolution et qu'elle porte ses fruits), consumériste (comment changer les habitudes de consommation alors que celles-ci sont formatées par le système dominant tel que les lobbies et la publicité), etc. Dès lors, il est nécessaire de tenir compte de ces limitations et freins pour prétendre pouvoir s'adapter aux effets du changement climatique.

Il y a lieu de s'interroger également sur la définition des impacts des changements climatiques. Sont-ils ceux mesurés (avec, par exemple, des pluviomètres) ou ceux perçus par la population ? Dans le deuxième cas, cela devient beaucoup plus complexe à quantifier et à interpréter. Ainsi, dans le Sahel, il appert que la grande majorité des populations rurales a une perception des variations pluviométriques totalement opposée à ce qui est réellement mesuré dans les stations météorologiques (Ozer et Perrin, 2014 ; de Longueville et al., 2016).

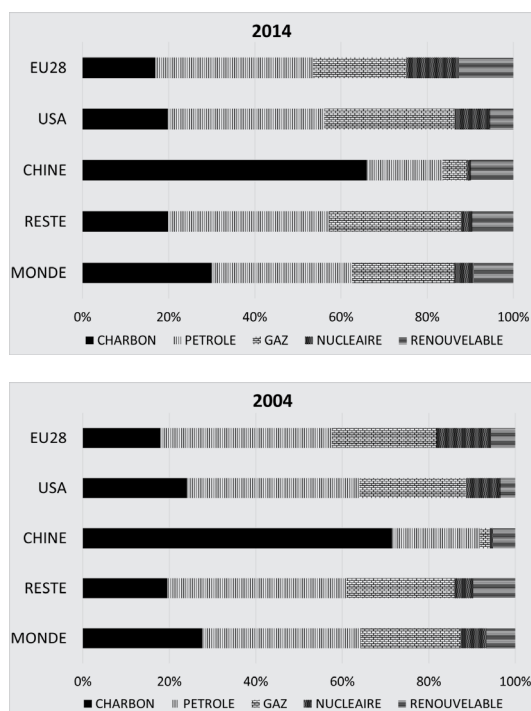


Figure 5 : Mix énergétique de différents pays/régions en 2004 et 2014. Renouvelable inclus l'énergie hydraulique, solaire et éolienne (d'après les données de BP, 2015).

Une telle différence d'appréciation pourrait provenir de l'érosion progressive mais constante de la résilience de ces populations dans un système dont l'immunité diminue graduellement à cause de tendances anthropiques lourdes (Ozer et de Longueville, 2015). Ainsi, de 1961 à 2013, la population du Niger -de même que les superficies cultivées et les besoins en bois de feu- a été multipliée par cinq, alors que le cheptel a triplé. Durant cette période, le sous-investissement dans le secteur agricole s'est traduit par une diminution des rendements ; l'accroissement de la superficie des terres agricoles étant, dès lors, la seule réponse apportée pour accompagner l'augmentation importante de la population humaine. Or, depuis le début des années 2010, tant les terres agricoles que celles dédiées à l'élevage ne suffisent plus. Les ressources disponibles sont saturées et toute nouvelle parcelle agricole s'installe sur des sols ou dans des climats trop fragiles. De même, les ressources disponibles pour nourrir le cheptel grandissant se contractent, ce qui mène de facto au surpâturage, à l'accélération de la dégradation environnementale et à des tensions de plus en plus vives et violentes entre agriculteurs et éleveurs. C'est ce que l'on pourrait appeler des points de basculement (tipping points) à partir desquels une série de petits changements ou d'incidents mineurs deviennent assez importants que pour déstabiliser le système entier (Lenton et al., 2008). Dans les faits, cela se traduit par le fait qu'une année pluviométrique 'normale' peut être rapidement perçue comme étant défavorable.

Dès lors, que se passera-t-il dans un avenir proche si une sécheresse similaire à celle subie dans le Sahel en 1984-1985 devait se reproduire ? Une catastrophe de très grande ampleur, ni plus ni moins, qui pourrait déboucher sur un ou plusieurs conflits armés dans une région précarisée déjà minée par différents mouvements terroristes d'idéologie salafiste djihadiste (AQMI, Boko Haram, Mujao, etc.). Car l'effet de ce déficit pluviométrique serait amplifié par la dégradation continue de l'environnement tout en gardant à l'esprit que la population à secourir est autrement plus importante qu'il y a quelques décennies.

Les stress climatiques exceptionnels représentent des chocs qui, souvent, peuvent provoquer l'effondrement d'un système déjà moribond juxtaposant un contexte politique ou ethnique fragilisé, des inégalités grandissantes, une pauvreté généralisée, la faiblesse des institutions, etc. Les récents exemples ne manquent pas. En 2009, Brown et Crawford publiaient leur lumineux papier intitulé « Rising temperatures, rising tensions » dans lequel ils soulignaient les menaces importantes engendrées par le changement climatique sur le risque de conflits au Moyen Orient. On connaît maintenant la tragédie qui touche la Syrie depuis 2011 et qui, de toute évidence, a été partiellement déclenchée par la terrible sécheresse (la pire observée depuis le début des enregistrements) qui a touché le pays de 2007 à 2010, causant insécurité alimentaire, réduisant l'accès à l'eau, provoquant une mortalité très importante du cheptel et, au final, poussant près de 20 % de la population rurale syrienne à migrer vers les principales villes du pays (Kelley et al., 2015). Ces rapides et massives migrations internes non prises en charge par le gouvernement en place additionnées à l'afflux de réfugiés irakiens fuyant sécheresse et guerre, ont servi de catalyseur au mécontentement rampant. Ailleurs, en Afrique de l'Est, c'est peut-être une nouvelle tragédie qui se prépare à nouveau. La région connaît, elle aussi, des déficits pluviométriques d'une rare violence depuis 2007 (Ozer et Mahamoud, 2013 ; Philippon et al., 2014). Cette situation tend à s'aggraver inexorablement depuis. Le 30 janvier 2016, lors d'un Sommet de l'Union africaine, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, réclamait une assistance humanitaire immédiate pour plus de dix millions d'Éthiopiens confrontés à la pire sécheresse depuis le Live Aid de 1985.

Les littoraux et les changements climatiques ou l'œuf et la poule

Les régions littorales, notamment dans les zones deltaïques densément peuplées et à faible énergie de relief, sont fortement menacées par l'aug-

mentation du niveau de la mer. Mais l'évolution d'une côte, cette fragile interface entre la terre et la mer, dépend d'une multitude de paramètres. Elle est en effet fonction de la subsidence des sols, de la rupture d'approvisionnement en sédiments par les fleuves à cause des barrages qui stockent les alluvions, de la dégradation de la végétation littorale naturelle (mangrove), des prélèvements de sédiments dans le lit des rivières ou à même la plage pour rencontrer la demande sans cesse croissante du secteur de la construction ou encore, localement, d'aménagements côtiers irréflechis.

Souvent, les causes du retrait des littoraux n'ont pas été anticipées. Le cas de la Sardaigne est exemplatif. Centrée depuis la nuit des temps sur son économie rurale, cette île italienne au cœur de la Méditerranée va connaître trois 'révolutions' successives autour du milieu du 20^e siècle : l'assainissement des marécages littoraux, la gestion de l'eau et le développement du tourisme. La première a été initiée par le régime fasciste de Mussolini dès les années 1930, avec pour conséquence l'éradication du paludisme en Sardaigne et la bonification des terres à des fins agricoles. Les côtes jusqu'alors délaissées par les Sardes vont progressivement être occupées par l'Homme de l'intérieur des terres. Ensuite, dans l'après-guerre, la Sardaigne va déployer une vaste politique de gestion de l'eau via la construction de dizaines de barrages ; l'objectif étant -dans une région semi-aride- très clair : « Non una goccia d'acqua al mare se prima non abbia fecondato la terra » (Pas une goutte d'eau à la mer sans qu'elle ait préalablement fécondé la terre) peut-on lire en lettres d'or au barrage emblématique sur la rivière Flumendosa, symbole de cette maîtrise de l'eau pour développer les secteurs agricole et industriel tout en assurant un approvisionnement continu en eau potable à la population insulaire, surtout pendant la sécheresse estivale, période touristique vitale dans l'économie sarde. Dans les années 1960, sous l'impulsion du richissime Prince Karim Aga Khan, chef spirituel des Ismaéliens nizârites, le tourisme balnéaire va se développer à une vitesse insoupçonnable. Les Sardes vont comprendre que leurs littoraux avec les magnifiques

vastes plages sauvages valent de l'or et vont délaissier l'intérieur des terres et, par conséquence, les activités agricoles et pastorales pour le tourisme de masse. Or, ces dernières décennies, les littoraux sont en proie à l'érosion, ce qui met à mal l'industrie touristique qui a tout misé sur ses plages pour attirer le vacancier. Est-ce là une conséquence du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer Méditerranée ? Probablement, mais alors de manière presque insignifiante. Les causes principales, dans ce processus, résident dans le fait que les 57 barrages construits durant ces soixante dernières années, l'abandon de nombreuses superficies agricoles, la diminution du cheptel -un temps en surnombre et responsable de surpâturage-, le reboisement des versants abandonnés, ainsi que la lutte contre les incendies de forêt et contre la désertification sont autant de paramètres qui contribuent à la réduction de l'érosion des sols et à la diminution de l'approvisionnement des plages en sédiments. Ainsi, nous avons assisté en Sardaigne à la mise en place de politiques raisonnées de développement, d'adaptation à l'aridité et de préservation de l'environnement qui, progressivement, ont eu des externalités négatives non anticipées sur l'évolution des plages et -donc- d'un pan entier de l'économie insulaire.

Si l'exemple de la Sardaigne est très didactique, retenons néanmoins que la densité de population y est faible et, par ailleurs, en constante diminution. Or, dans les pays émergents, les processus de changement sont beaucoup plus rapides. Les mégapoles, villes de plus de 10 millions d'habitants (soit l'équivalent de la population de la Belgique), sont passées de dix en 1990 à vingt-huit en 2014, dont seize en Asie (DESA, 2015). Le développement de ces mégapoles s'observe principalement le long des océans, là où l'activité industrielle est maximale avec un accès direct à la mer pour le transport des marchandises dont l'exportation des biens de consommation dans le monde entier, majoritairement vers les pays développés. Or, un développement démographique et économique aussi rapide a des conséquences environnementales extraordinaires sur ces villes. A commencer par l'érosion des littoraux à une vitesse

souvent imprévisible car tous les ingrédients envisageables y sont réunis, notamment suite à la construction de barrages hydroélectriques pour pouvoir s'assurer une indépendance énergétique mais également -à l'avenir- pour pouvoir remplir ses objectifs de réduction d'émissions de GES comme décidé à la COP21. Alors que le niveau des mers s'élève, en moyenne, de 3 mm par an, ces dernières décennies, la subsidence mesurée dans les deltas est souvent bien plus significative. Dans les grandes villes asiatiques, ces vitesses d'enfoncement sont souvent très importantes : 90 mm par an dans le delta du Yangtze (Chine) durant les années 1980 ; plus de 50 mm par an entre 2007 et 2011 dans le delta du Fleuve Rouge (Vietnam) ; ou encore entre 42 et 72 mm par an dans les six plus importantes villes côtières indonésiennes (Gemenne et al., 2016).

Au Vietnam, le delta du Mékong, le troisième plus grand du monde en termes de superficie, très densément peuplé, considéré comme le plus important grenier à riz de l'Asie du Sud-Est et d'une richesse insoupçonnée en biodiversité à l'échelle mondiale, est également de plus en plus touché par les activités humaines et exposé à la subsidence et à l'érosion côtière. Au cours des cinquante dernières années, 371 barrages, dont six très importants, ont été construits en amont du delta et près de cent autres, dont onze de grande envergure, sont désormais planifiés à l'horizon 2020 (Winemiller et al., 2016). Anthony et al. (2015) ont mesuré l'évolution des littoraux entre 2003 et 2012 sur les 600 kms de rivages qui constituent le delta. L'érosion (>50 % du trait de côte) domine les récentes fluctuations du rivage, s'accélère significativement, et est due à la diminution significative des alluvions amenées à l'embouchure à cause de la rétention des sédiments par les barrages, à l'extraction à grande échelle de sable commercialisé dans les lits fluviaux et à même le delta, et à la subsidence due à l'extraction de l'eau souterraine pour satisfaire les besoins en eau d'une population sans cesse croissante. En effet, la ville de Ho Chi Minh s'enfonce actuellement de 40 mm par an, et le reste du delta enregistre une subsidence annuelle de 15 à 30 mm. Si les pompes continuent au rythme actuel, la subsidence pourrait atteindre

88 cm d'ici 2050 à laquelle il faudra ajouter l'augmentation du niveau des océans, soit une augmentation relative du niveau de la mer supérieure à un mètre (Urban et al., 2014). L'érosion des côtes est déjà responsable du déplacement de populations dans le delta du Mékong. Il est hautement probable que le delta se rétractera encore plus vite puisque la population à Ho Chi Minh devrait encore augmenter (de 2 à 7,1 puis 10,2 millions d'habitants en 1970, 2014 et 2030, respectivement) -et avec elle, la subsidence- et que l'érosion littorale sera exacerbée par les effets de la construction future des barrages hydroélectriques (Anthony et al., 2015 ; DESA, 2015).

Notons que, en ne tenant compte que de la seule variation du niveau de la mer, les impacts sociaux et économiques seront extrêmement conséquents. Chaque centimètre compte et l'ampleur de l'élévation des océans dépendra de la rapidité et de l'envergure des mesures de mitigation des émissions de GES. Sur base de différents scénarios, Hinkel et al. (2014) ont estimé que, sans adaptation, entre 0,2 à 4,6 % de la population mondiale devrait être inondée chaque année dans les zones côtières en 2100 en fonction de l'élévation moyenne globale du niveau de la mer (soit entre 25 et 123 cm). Les pertes économiques annuelles prévues varieraient alors entre 0,3 et 9,3 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Des pertes et préjudices de cette ampleur sont très peu susceptibles d'être tolérés par la société et il est donc hautement probable que les mesures d'adaptation (aménagements côtiers comme des digues) seront alors généralisées. Mais le coût annuel global d'investissement et d'entretien pour la protection des côtes sera important, variant entre 12 et 71 milliards de dollars selon le scénario envisagé. Quoique très onéreux, le prix à payer sera néanmoins beaucoup plus faible que le coût global des dommages évités.

Dès lors, deux questions se posent. La première, scientifique, concerne le coût global en intégrant les perturbations à l'échelle des bassins versants (impact des barrages) et localement (notamment la subsidence). Jusqu'à présent, il est impossible de répondre à cette

question (Hinkel et al., 2014) par manque de données en suffisance. La deuxième, éthique, est de savoir qui pourra réellement mettre en place des politiques d'adaptation aussi coûteuses. Pour certaines sociétés, il est hautement probable que la lutte contre les effets de l'élévation des mers sera tout simplement inabordable. C'est là toute la question de la justice climatique qui est soulevée et qui peut être résumée par la comparaison suivante : « Depuis 2008, et jusque 2050, les Pays-Bas allouent une somme d'un milliard d'euros annuellement pour consolider et surélever les digues protectrices. Il en coûte donc aux Pays-Bas 0,2 % de son PIB annuel pour entretenir les infrastructures existantes. Par contre, cette même somme représente 2,4 % du PIB annuel du Bangladesh pour protéger 22000 kms² de son territoire dont l'altitude ne dépasse pas 1,5 mètre et où vivent 17 millions de personnes ; alors même que les infrastructures de défense sont absentes. Et la situation est bien pire encore en Mauritanie, pays, par ailleurs, dramatiquement frappé par la désertification, où la capitale Nouakchott concentre 40 % de la population nationale dont près de la moitié vit sous le niveau de la mer simplement protégée par un cordon dunaire dont l'épaisseur se contracte chaque année. Là, un milliard d'euros équivaut à 57 % du PIB national... » (Ozer, 2010).

Conclusion

Le réchauffement planétaire est un enjeu global. Son origine est clairement liée à l'augmentation constante des émissions de GES dues aux activités humaines. Historiquement premiers responsables de ces émissions, les pays industrialisés ont été dépassés en 2011 par les pays en développement et émergents du continent asiatique. Cependant, un ressortissant d'un pays du Nord

reste actuellement globalement responsable de trois fois plus d'émissions de CO₂ qu'un habitant du Sud. En outre, une bonne part de la diminution des émissions de GES des pays du Nord est imputable aux délocalisations des industries polluantes dans les pays émergents. La rapidité effrayante du développement de certains pays, notamment asiatiques, ne se fait pas toujours de façon harmonieuse. Là, plus qu'ailleurs, les populations migrent et se concentrent le long des littoraux. Ce qui, dans un contexte de changement climatique, accentue la vulnérabilité de ces sociétés à l'élévation du niveau de la mer et aux extrêmes climatiques (cyclones tropicaux, pluies torrentielles, inondations, vagues de chaleur, etc.). La question essentielle reste de savoir si nos sociétés auront les capacités d'adaptation requises pour faire face aux stress climatiques et environnementaux à venir, et jusqu'à quelle magnitude de changement. Il est malheureusement probable que tous n'y arriveront pas. Actuellement, tous les indicateurs démographiques, énergétiques et environnementaux sont dans le rouge : les températures ne cessent d'augmenter, de même que les émissions de GES alors que les zones forestières et les richesses de la biosphère ne font que se contracter ; le tout dans un contexte démographique qui devrait s'enrichir de deux milliards d'êtres supplémentaires d'ici 2050. Finalement, notons que les besoins énergétiques globaux sont toujours couverts à hauteur de 86 % par les énergies fossiles. L'Accord de Paris signé à la COP21 en décembre 2015 ouvre de nouvelles perspectives pour l'évolution du climat et ses pertes et préjudices envisageables pour nos sociétés. Reste à voir si, quand et comment il sera mis en œuvre. Tout reste donc possible, le meilleur comme le pire.

Observatoire Hugo, <http://labos.ulg.ac.be/hugo/>
Email : pozer@ulg.ac.be

Références

- Anthony, E.J., Brunier, G., Besset, M., Goichot, M., Dussouillez, P., Nguyen, V.L., 2015. Linking rapid erosion of the Mekong River delta to human activities. *Scientific reports*, 5, doi:10.1038/srep14745
- Blunden, J., Arndt, D.S., 2015. State of the Climate in 2014. *Bulletin of the American Meteorological Society*, 96 (7), S1-S267.
- Boden, T.A., Marland, G., Andres, R.J., 2015. Global, Regional, and National Fossil-Fuel CO₂ Emissions. Carbon Dioxide Information Analysis Center, Oak Ridge National Laboratory, U.S. Department of Energy, Oak Ridge, Tenn., USA doi 10.3334/CDIAC/00001_V2015. Published online December 2015, retrieved on January 20, 2016 from <http://cdiac.ornl.gov/GCP/>
- BP, 2015. BP Statistical Review of World Energy 2015. BP, London, UK. Published online June 2015, retrieved on January 20, 2016 from <http://www.bp.com/en/global/corporate/energy-economics/statistical-review-of-world-energy.html>
- Brown, O., Crawford, A., 2009. Rising Temperatures, Rising Tensions. Climate change and the risk of violent conflict in the Middle East. *International Institute for Sustainable Development (IISD)*, Manitoba, Canada, 42 p.
- De Longueville, F., Hountondji, Y.C., Kindo, I., Gemenne, F., Ozer, P., 2016. Long-term analysis of rainfall and temperature data in Burkina Faso (1950-2013). *International Journal of Climatology*, in press, doi:10.1002/joc.4640
- DESA, 2015. World Urbanization Prospects - The 2014 Revision. Department of Economic and Social Affairs (DESA), Population Division. United Nations, New York, USA, 517 p.
- DGO3, 2015. Les indicateurs clés de l'environnement wallon 2014 (ICEW 2014). Direction de l'Etat Environnemental, SPW - DGO3 - DEMNA - DEE, 207 p.
- Erban, L.E., Gorelick, S.M., Zebker, H.A., 2014. Groundwater extraction, land subsidence, and sea-level rise in the Mekong Delta, Vietnam. *Environmental Research Letters*, 9, 084010.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations), 2016. FAOSTAT. FAO Statistics Division, retrieved on January 20, 2016 from <http://faostat.fao.org/>
- Gardner, A.S., Moholdt, G., Cogley, J.G., et al., 2013. A reconciled estimate of glacier contributions to sea level rise: 2003 to 2009. *Science*, 340, 852-857.
- Gemenne, F., Blocher, J., de Longueville, F., Perrin, N., Vigil, S., Zickgraf, C., Ozer, P., 2016. How climate extremes are affecting the movement of populations in the Asia Pacific region. In: *Global implications of development, disasters and climate change: Responses to displacement from Asia Pacific* [Price, S., Singer, J. (eds.)]. Routledge, Oxon, UK, 21-40.
- Gleckler, P.J., Durack, P.J., Stouffer, R.J., Johnson, G.C., Forest, C.E., 2016. Industrial-era global ocean heat uptake doubles in recent decades. *Nature Climate Change*, published online 18 January 2016, doi:10.1038/nclimate2915
- Hinkel, J., Lincke, D., Vafeidis, A.T., et al., 2014. Coastal flood damage and adaptation costs under 21st century sea-level rise. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111, 3292-3297.
- IPCC, 2013. *Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Stocker, T.F., Qin, D., Plattner, G.K., et al. (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 1535 p.
- Kelley, C.P., Mohtadi, S., Cane, M.A., Seager, R., Kushnir, Y., 2015. Climate change in the Fertile Crescent and implications of the recent Syrian drought. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 112, 3241-3246.
- Le Quéré, C., Moriarty, R., Andrew, R.M., et al., 2015. Global carbon budget 2015. *Earth System Science Data*, 7, 349-396.
- Lenton, T.M., Held, H., Kriegler, E., Hall, J.W., Lucht, W., Rahmstorf, S., Schellnhuber, H.J., 2008. Tipping elements in the Earth's climate system. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 105, 1786-1793.
- NASA, 2016. Global Annual Mean Surface Air Temperature Change. Published online January 2016, retrieved on January 20, 2016 from http://data.giss.nasa.gov/gistemp/graphs_v3/fig.A2.txt
- NOAA, 2016. State of the Climate: Global Analysis for Annual 2015. Published online January 2016, retrieved on January 20, 2016 from <http://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/201513>
- Ozer, P., 2010. L'impact de la crise climatique dans les pays en développement. In: *Refonder les politiques de développement. Les relations Nord-Sud dans un monde multipolaire* [Zacharie, A. (ed.)]. La Muette, Le Bord de l'Eau, Paris, France, 113-124.

Ozer, P., 2013. Le coût CO₂ du réveillon de Noël: au Carrefour des choix. Marianne Edition Belge, 14 décembre 2013, 44-45.

Ozer, P., de Longueville, E., 2015. Climate change perception and migration: questioning the immunity of the system. The case of Niger. Paper presented at the "Human Migration and the Environment: Futures, Politics, Invention" Conference, Durham University, UK, 28th June - 1st July, 2015.

Ozer, P., Mahamoud, A., 2013. Recent extreme precipitation and temperature changes in Djibouti City (1966-2011). *Journal of Climatology*, 2013, Article ID 928501, 8 p. doi:10.1155/2013/928501

Ozer, P., Perrin, D., 2007a. Les Chinois croient au Père Noël. *Le Soir*, 13 décembre 2007, 20.

Ozer, P., Perrin, D., 2007b. Noël en famille ou 15 litres de pétrole. *La Libre Belgique*, 30 janvier 2007, 20.

Ozer, P., Perrin, D., 2014. Eau et changement climatique. Tendances et perceptions en Afrique de l'Ouest. In : *Eau, milieux et aménagement : une recherche au service des territoires* [Ballouche, A., Taïbi, A.N. (eds.)]. Presses universitaires d'Angers, Angers, France, 227-245.

Peters, G.P., Davis, S.J., Andrew, R., 2012. A synthesis of carbon in international trade. *Biogeosciences*, 9, 3247-3276.

Philippon, N., Camberlin, P., Moron, V., Gitau, W., Ozer, P., 2014. Évolution récente des précipitations de mars-mai en Afrique de l'Est: configurations spatiales et évolution sub-saisonnière. In : *Actes du 27e Colloque International de l'Association Internationale de Climatologie* [Camberlin, P., Richard, Y. (eds.)]. Université de Bourgogne, Dijon, France, 687-692.

Scott, K., Barrett, J., 2015. An integration of net imported emissions into climate change targets. *Environmental Science and Policy*, 52, 150-157.

Tian, H., Chen, G., Lu, C., et al., 2015. Global methane and nitrous oxide emissions from terrestrial ecosystems due to multiple environmental changes. *Ecosystem Health and Sustainability*, 1, 1-20.

Wiedmann, T., 2016. Impacts embodied in global trade flows. In: *Taking stock of industrial ecology* [Clift, R., Druckman, A. (eds.)]. Springer International Publishing, 159-180.

Winemiller, K.O., McIntyre, P.B., Castello, L., et al., 2016. Balancing hydropower and biodiversity in the Amazon, Congo, and Mekong. *Science*, 351, 128-129.

3 Stratégies climatiques : Fondements idéologiques, dérapages populistes et alternatives

Par Daniel TANURO, ULB – ingénieur agronome

Le débat stratégique sur la réponse à apporter au changement climatique n'est pas un débat de société tout à fait comme les autres : il convient, en effet, de le mener sans jamais perdre de vue les conclusions de l'expertise scientifique, qui imposent une contrainte physique objective, extérieure à la sphère sociopolitique, et incontournable. Dans cette contribution, on commencera par faire le point sur cette contrainte. On envisagera ensuite successivement les points suivants:

- la signification de l'accord de Paris en tant qu'expression de la stratégie capitaliste dominante ;
- le fossé entre les décisions prises à la COP21 et les nécessités ;
- la menace qui en découle d'un recours ultérieur aux technologies de la géoingénierie, comme ersatz de solution au problème de la « bulle de carbone » ;
- les fondements idéologiques de la stratégie climatique des responsables capitalistes ;
- les dérapages populistes inquiétants observés récemment dans l'actualité politique, en particulier les déclarations climato-négationnistes de Donald Trump ;
- les lignes de force, les fondements idéologiques et les défis sociaux d'une alternative de type « écosocialiste ».

La contrainte climatique

Elle tient en quelques chiffres :

D'une part, les émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion des combustibles fossiles et des process industriels (cimenteries principalement) sont estimées à 36Gt par an. Elles croissaient de 1% par an en moyenne au cours de la décennie '90. Le rythme s'est accéléré au cours de la décennie 2000 (+3,2%/an en moyenne)¹. Les négociations menées depuis le sommet de la Terre (Rio, 1992) n'ont donc guère eu d'effet jusqu'à présent. Un ralentissement est certes observé depuis 2013 - on note même une légère diminution (-0,6%) en 2015. Cela pourrait signifier que la croissance économique commence à se découpler des émissions, mais il est trop tôt pour l'affirmer avec certitude. De toute manière, si cette tendance se confirmait, encore faudrait-il que le rythme de réduction des émissions soit à la hauteur d'un objectif de stabilisation du système climatique. Si on ajoute le CO₂ dû à la déforestation et autres modes de changement dans l'utilisation des sols, les émissions se montent à 40Gt/an environ. Si on ajoute, en outre, les autres gaz à effet de serre et qu'on ex-

¹ Global Carbon Project, Global Carbon Budget 2015, <http://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/>

prime leur impact sur le climat en « équivalents CO₂ »², le chiffre à retenir avoisine 50Gt/an³.

D'autre part, le GIEC a établi des « budgets carbone » disponibles au cours de la période 2011-2100. Ces « budgets » expriment la quantité de carbone qui peut encore être émise dans l'atmosphère en ayant une probabilité X de maintenir le réchauffement d'ici la fin du siècle sous Y degrés Celsius par rapport à la période pré-industrielle. Par exemple, les « budgets » donnant 66% de chance de ne pas dépasser 2°C et 1,5°C de réchauffement sont estimés respectivement à 1000Gt et à 400Gt CO₂⁴. L'accord de Paris fixe pour objectif de maintenir la hausse de température « bien au-dessous de 2°C » tout en maintenant l'effort pour qu'elle ne dépasse pas 1,5°C. Vu le nombre d'années écoulées depuis 2011, le respect de ces objectifs signifie que l'humanité peut encore brûler des combustibles fossiles au rythme actuel pendant 20 ans dans le scénario « 2°C maximum » et pendant six ans à peine dans le scénario « 1,5°C maximum ». Au-delà de ces délais, il faudrait fermer le robinet. On peut évidemment fixer des objectifs et/ou des niveaux de probabilité moins contraignants : se contenter de 33% de chance de ne pas dépasser 3°C de réchauffement permettrait de continuer à brûler du pétrole, du charbon ou du gaz pendant trois quarts de siècle⁵. Mais ce serait opter avec certitude pour une énorme catastrophe, un bouleversement terrestre impliquant notamment une élévation du niveau des océans d'une dizaine de mètres à l'équilibre⁶... Inutile de préciser que ce n'est pas une option acceptable.

2 Les différents gaz à effet de serre ont des capacités différentes de piéger le rayonnement infrarouge de la Terre vers l'espace. Cette capacité est nommée « pouvoir radiatif ». Le dioxyde de carbone étant le principal gaz à effet de serre produit par l'activité humaine, on convertit le pouvoir radiatif des autres gaz en équivalent CO₂, soit la quantité de CO₂ qui aurait le même pouvoir radiatif que le gaz considéré.

3 <https://www.epa.gov/ghgemissions/global-greenhouse-gas-emissions-data>

4 GIEC, cinquième rapport d'évaluation, Rapport de synthèse, Tableau 2.2.

5 <http://www.winacc.org.uk/news/2015-09-16/carbon-countdown>

6 Selon Anders Levermann, spécialiste de la question, 1°C de hausse de la température moyenne de surface par rapport à l'ère préindustrielle devrait entraîner une élévation -irréversible- de 2,3m du niveau de la mer dans les 2000 ans. <http://www.pik-potsdam.de/~anders/SeaLevel.html>

L'accord de Paris

L'accord conclu lors de la COP21 à Paris constitue un événement positif dans la mesure où les parties ont adopté une déclaration d'intentions relativement claire et ambitieuse : maintenir la hausse de la température moyenne globale « bien au-dessous de 2°C et continuer les efforts pour limiter la hausse au-dessous de 1,5°C par rapport au niveau pré-industriel ».⁷

Cet objectif est assorti d'une série d'autres engagements, notamment :

- Augmenter la capacité d'adaptation et de mitigation;
- Rendre les flux financiers cohérents avec le chemin à suivre vers un développement climato-résilient (100 milliards US dollars/an devraient être versés à un Fonds vert pour la transition et l'adaptation des pays « en développement »);
- Adopter une démarche "bottom-up" à partir des Contributions Nationalement Déterminées (NDC : il s'agit, en fait, des plans climat des gouvernements);
- Faire culminer les émissions de gaz à effet de serre « aussi vite que possible », tout en stipulant que le pic interviendra plus tard pour les pays en développement;
- « Prendre en charge (to address) le fossé significatif » entre l'effet agrégé des contributions nationalement déterminées, d'une part, et la déclaration d'intentions de l'accord, d'autre part.

Dans le cadre de cet article, on se penchera spécifiquement sur ce dernier point. De quoi s'agit-il ?

Du fait que l'accord comporte, en réalité, deux volets : la déclaration d'intentions, d'une part, et les Contributions Nationalement Déterminées, d'autre part. Celles-ci constituent les seuls engagements concrets actés dans le cadre de la COP21. La démarche « bottom-up » adoptée implique que les objectifs de l'accord sont censés être atteints au moyen des engagements contenus dans les NDC. Pour comprendre le tableau ci-dessous, il

7 http://unfccc.int/paris_agreement/items/9485.php

convient de préciser que de nombreuses NDC de pays dits « en développement » comportent deux types d'engagements : conditionnels et inconditionnels. Le fait que les pays dits « développés » respectent leur promesse d'approvisionner le Fonds vert pour le climat à hauteur de cent milliards de dollars par an, notamment, est fréquemment posé comme conditionnant certains engagements de réduction pris par des pays du Sud. Il y a, par conséquent, deux estimations possibles du « fossé significatif » entre la déclaration d'intentions et les NDC : avec ou sans les engagements conditionnels.

Un fossé (très) significatif

Selon les Nations Unies, les écarts entre les engagements des NDC et les réductions d'émissions nécessaires pour respecter les objectifs de 2°C et de 1,5°C seraient les suivants en 2030⁸ :

| | Excédent d'émission si respect de tous les engagements, conditionnels ou non | Excédent d'émission si respect des seuls engagements inconditionnels |
|----------------------------|--|--|
| Réchauffement inf. à 2°C | 12Gt CO ₂ eq | 14 Gt CO ₂ eq |
| Réchauffement inf. à 1,5°C | 15Gt CO ₂ eq | 17 Gt CO ₂ eq |

Dans tous les cas de figure, au vu des niveaux d'émission actuels (40Gt CO₂/an, 50Gt CO₂ équivalent), le fossé est en effet « significatif ». Traduit en termes de hausse de la température, il nous met sur la voie d'un réchauffement compris entre 2,7 et 3,7°C d'ici la fin du siècle - à peu près deux fois les objectifs de Paris.

Cette question du « fossé » séparant ce qui devrait être fait de ce que les responsables capitalistes estiment possible de faire n'est pas neuve. En réalité, elle hante, depuis plus de dix ans, les tentatives d'élaborer une stratégie climatique compatible avec les impératifs systémiques de croissance et de profit. Le « fossé »

était notamment très perceptible dans le volumineux rapport sur l'économie du changement climatique rédigé en 2007 à la demande du gouvernement britannique, sous la direction de Sir Nicholas Stern. A la première page de ce rapport, on pouvait lire que « le changement climatique est le plus grand échec du marché » ; mais, à la page 247, Stern expliquait qu'une stabilisation de la concentration atmosphérique à 450 ppmv de CO₂eq coûterait trop cher à des secteurs économiques comme l'aviation et certains process industriels, qu'il fallait, par conséquent, « éviter d'en faire trop et trop vite » et que les politiques climatiques devaient donc se fixer pour objectif une stabilisation à 550ppmv⁹. C'est à peu près ce vers quoi nous conduisent les NDC...

Paris représente certes un progrès par rapport au travail de Stern : en effet, l'accord conclu à la COP21 reconnaît explicitement l'existence du fossé et exprime l'intention des protagonistes de le combler.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres : des révisions périodiques de l'accord (tous les cinq ans) sont censées « augmenter le niveau des ambitions ». Mais la première tentative dans ce sens - dont le résultat est loin d'être garanti - interviendra probablement juste après l'épuisement du « budget carbone » pour 1,5°C ; l'accord sur l'élimination des HFC conclu à Nairobi en octobre 2016 confirme une certaine détermination des décideurs à prendre le péril climatique au sérieux, mais il est très loin de combler le fossé : selon l'Agence Américaine de l'Environnement, l'élimination de ces gaz (dont le potentiel radiatif est très élevé) aurait, d'ici 2050, un effet cumulé équivalent à une réduction de 80Gt des

8 UNEP, Emissions Gap Report 2016, https://uneplive.unep.org/media/docs/theme/13/Emissions_Gap_Report_2016.pdf

9 Stern Review on the Economics of Climate Change, HM Treasury, Cabinet Office http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+http://www.hm-treasury.gov.uk/sternreview_index.htm

émissions de CO₂¹⁰. Très bien... mais, au rythme actuel, cela rallongerait à peine de deux ans le laps de temps pendant lequel l'humanité pourrait encore brûler des combustibles fossiles.

Les lobbies du capitalisme vert insistent sur l'adoption d'un prix mondial du carbone. La COP21 n'a pas été en mesure de prendre cette décision, pourtant soutenue par de nombreuses multinationales (y compris du secteur des combustibles fossiles). La question reviendra sur le tapis lors des révisions périodiques. La Commission globale sur l'économie et le climat - un influent think tank co-présidé par Nicholas Stern et l'ex-président du Mexique Roberto Calderon - propose un prix de 45\$/tonne de CO₂¹¹. C'est un montant non négligeable, aux conséquences sociales lourdes (à titre d'indication : la combustion de mille litres de fioul provoque l'émission de 3,7 tonnes de CO₂), que les entreprises transféreront in fine sur les consommateurs. Mais ce montant est fort insuffisant néanmoins pour réorienter à temps les capitaux vers les investissements propres : dans les secteurs évoqués par Stern en 2007, l'usage des carburants fossiles ne pourrait être découragé qu'au prix d'une taxe de plusieurs centaines de dollars à la tonne de CO₂.

Dès lors, il n'y a que deux hypothèses possibles : soit la déclaration d'intentions de Paris (rester bien au-dessous de 2°C, etc) n'est que de la poudre aux yeux ; soit les décideurs reportent consciemment une partie du problème devant eux, en espérant la mise au point avant la fin du siècle de systèmes permettant d'éponger le dépassement des « budgets carbone ». Cette seconde hypothèse nous semble la plus probable, mais elle repose sur le pari hasardeux -et

dangereux- qu'il serait possible de laisser filer la hausse de température au-delà de 2°C dans les décennies qui viennent et de la ramener ensuite vers l'objectif, avant la fin du siècle.

La « bulle de carbone »

Avant d'explorer cette question, il faut souligner que la persistance du « fossé » renvoie à de nombreuses difficultés qu'une stratégie climatique capitaliste doit relever, et qui sont aiguës par la politique néo-libérale : concurrence entre secteurs, rivalités géostratégiques entre puissances, aspirations au développement de la part des pays du Sud, exigence des pays en développement de voir respecté le principe des « responsabilités communes mais différenciées », etc. Ce n'est pas le lieu ici de passer tous ces problèmes en revue, mais il en est un qu'il convient d'éclairer car il en sous-tend beaucoup d'autres : le problème de la « bulle de carbone ».

Le sauvetage du climat nécessite que la plus grande partie des réserves connues de combustibles fossiles ne soient jamais exploitées. Les scientifiques considèrent que 1500 Gt de CO₂ ont été émis par la combustion des combustibles fossiles entre 1850 et 2000, et 321Gt entre 2000 et 2010. Les réserves connues non encore exploitées correspondraient à 2800 Gt CO₂ supplémentaires : beaucoup plus que les « budgets carbone » pour 2°C et 1,5°C. On estime généralement que quatre cinquièmes des réserves doivent rester sous terre¹². Or, ces réserves sont appropriées par des compagnies. Il ne s'agit donc plus seulement de charbon, de pétrole ou de gaz naturel, mais de capital. Sa valeur, qui figure à l'actif des entreprises, est évaluée à 22.000 milliards de dollars (22 trilliards).

Renoncer à réaliser la valeur de ces réserves équivaut à une gigantesque destruction de capital. On parle donc de bulle de carbone par analogie avec la bulle immobilière de 2008. Cette bulle est d'autant plus gigantesque que l'estimation à 22 trilliards est incomplète : en plus de la valeur des réserves fossiles à ne pas exploiter,

¹⁰ Les HFC (hydrofluorocarbones) sont des gaz industriels. Ils sont utilisés dans les systèmes de réfrigération en remplacement des CFC destructeurs de la couche d'ozone stratosphériques, dont l'usage est banni depuis la signature du Protocole de Montréal (1987). Les HFC ne détruisent pas l'ozone mais ont un pouvoir radiatif plus de mille fois supérieur à celui du CO₂. Le 15 octobre 2016, à Nairobi, un accord a été conclu pour leur élimination. Cet accord a été conclu dans le cadre du Protocole de Montréal sur l'ozone, pas dans celui de la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, mais il a un impact climatique positif. <https://www.epa.gov/ozone-layer-protection/recent-international-developments-under-montreal-protocol>

¹¹ Global Commission on the Economics and Climate, "The Sustainable Infrastructure Imperative Financing for Better Growth and Development", 2016.

¹² Voir, notamment, le site Carbon Tracker Initiative

il faut comptabiliser la valeur d'une partie des installations composant le système énergétique (raffineries, terminaux, lignes à haute tension, centrales électriques, etc)¹³. En effet, dans l'hypothèse où le robinet des combustibles fossiles serait fermé rapidement, certains de ces équipements devaient être mis à la casse avant amortissement.

Les responsables capitalistes sont donc pris entre deux feux : d'une part, la majorité d'entre eux sont de plus en plus conscients du fait qu'un basculement climatique plongerait à terme le système dans une situation chaotique extrêmement coûteuse et qui pourrait même menacer leur domination ; d'autre part, ils sont confrontés à la menace d'éclatement d'une bulle financière énorme, susceptible de déclencher une dépression économique sans précédent.

Le spectre de la géoingénierie

C'est dans ce cadre que se pose le débat sur la géoingénierie. Le terme désigne l'ensemble des techniques et des procédés permettant d'influer artificiellement sur la température du globe. La combustion massive de combustibles fossiles depuis deux siècles a entraîné une hausse de 1,2C par rapport à la période pré-industrielle et peut donc être considérée comme une expérience de géoingénierie. Cependant, bien que certains scientifiques aient attiré très tôt l'attention sur cette éventualité, et bien que certaines multinationales fossiles aient dissimulé consciemment le danger, il s'agissait, jusqu'il y a quelques décennies, d'une expérience surtout involontaire... Le dépassement du « budget carbone » soulève la question : serait-il possible de réaliser consciemment et de façon maîtrisée une expérience ayant le résultat inverse ?

L'interrogation passionne certains milieux scientifiques. La liste des possibilités est dressée. Deux grandes options apparaissent : on peut soit augmenter la part du rayonnement solaire

qui est réfléchi vers l'espace (en mettant des miroirs sur orbite, ou en injectant dans la haute atmosphère des particules réfléchissantes), soit diminuer la quantité de CO₂ équivalent dans l'atmosphère. Cette deuxième option - dite des « technologies à émissions négatives - peut à son tour se décliner en deux sous-options : une sous-option purement technologique (des procédés chimiques pour fixer le CO₂ atmosphérique) et une sous-option écosystémique (systématiser les modes d'utilisation des sols permettant de fixer le maximum de carbone sous forme de matière organique - planter des arbres, pratiquer une agriculture organique de proximité, etc.).

La première option (réduction du rayonnement qui atteint la Terre) est citée ici pour mémoire. Les recherches les plus avancées concernent, en fait, les technologies à émissions négatives¹⁴. Or, il faut y insister : les gouvernements ont tellement tergiversé que le « budget carbone » pour 2C risque fort d'être dépassé, et que le budget pour 1,5C sera plus que probablement dépassé très rapidement. Par conséquent, l'humanité doit d'ores et déjà se préparer à retirer du carbone de l'atmosphère d'ici la fin du siècle. Est-ce possible ? Dans quelles quantités ? Et quelles seraient les conséquences écologiques et sociales des stratégies mises en oeuvre ?

La sous-option technologique la plus souvent citée dans la littérature - et la plus mûre - est la bioénergie avec capture et séquestration du carbone (on emploie l'acronyme anglais : BECCS). L'idée est de brûler de la biomasse au lieu de combustibles fossiles dans les grandes installations de combustion (centrales électriques, par exemple), de capter le CO₂ à la sortie, de le comprimer et de le stocker dans des couches géologiques profondes. Quelques expériences pilotes de capture-séquestration du carbone émis par l'industrie fossile sont menées depuis un certain nombre d'années (notamment en Norvège par la Compagnie Statoil). Comme la croissance de la biomasse se fait par absorption de CO₂ atmosphérique, le remplacement, à grande échelle, des fossiles par de la biomasse

¹³ Selon le World Economic and Social Survey des Nations Unies (The Great Green Technological Transformation, UN, 2011), la valeur du système énergétique équivaut à un cinquième du PIB global, environ.

¹⁴ Une synthèse est proposée par le Imperial College London. Grantham Institute for Climate Change. Briefing paper N8, "Negative Emissions Technologies", oct. 2012.

devrait permettre de réduire progressivement la concentration de carbone dans l'atmosphère.

Selon certaines estimations, le potentiel de marché de la BECCS permettrait de retirer 3Gt de CO₂/an de l'atmosphère¹⁵. Ces 3Gt/an représentent un objectif relativement modeste par rapport au volume des émissions. Mais il faudrait : (i) planter de la biomasse à fins énergétiques sur des superficies considérables, équivalant à 7 et même 25% de la surface agricole totale (25 à 46% de la surface cultivée en permanence) ; (ii) augmenter de 3% les prélèvements sur les ressources en eau douce de la planète¹⁶.

On entrevoit tout de suite les redoutables tensions inhérentes à ce genre de solution: soit les plantations industrielles de biomasse sont établies sur des terres agricoles - aux dépens de la production alimentaire ; soit elles sont établies sur des terres non cultivées - aux dépens de la biodiversité... dont la préservation est vitale, notamment parce qu'elle détermine les capacités de sélectionner des espèces agricoles adaptées aux changements climatiques.

La BECCS a toutes les caractéristiques d'une solution d'apprenti-sorcier. Elle aiguise cependant les appétits du secteur fossile. Il faut savoir que certains évaluent son potentiel technique global entre 700 et 1.350 Gt de CO₂ d'ici 2100¹⁷. Utilisé complètement, cet énorme potentiel permettrait d'augmenter le « budget » carbone de 70 à 140%. Dans ce cas, les dates auxquelles nous devrions arrêter de brûler du charbon, du pétrole ou du gaz seraient reportées au-delà de 2050 (66% de probabilité de rester sous 2°C) ou autour de 2030 (66% de probabilité de rester sous 1,5°C). Du coup, la « bulle de carbone » ? serait grandement réduite : de 2.230 Gt, elle glisserait dans une fourchette de 1500 à 900 Gt environ, soit respectivement 14,7 et 8,8 trilliards de dollars... au lieu de 22.

Il est fort improbable que tout le potentiel technique de la BECCS puisse être exploité. Ce-

pendant, les lobbies du capitalisme vert veulent croire que la combinaison nucléaire-renouvelables-technologies à émissions négatives pourrait résoudre l'antagonisme entre la finitude de la planète et la tendance capitaliste à la croissance infinie. Du coup, sans trop se soucier des dangers et des incertitudes, les think tanks se mettent à énumérer les conditions politiques et sociales d'un déploiement à grande échelle. Il s'agit en particulier que les terres soient accessibles sans entraves au capital. C'est ainsi qu'un des derniers rapports de la Commission globale pour l'économie et le climat, qui porte sur les investissements nécessaires dans les infrastructures, consacre un long chapitre aux écosystèmes. Pour la Commission, ce ne sont que des « infrastructures »¹⁸. Sans surprise, le texte souligne la nécessité d'étendre et de garantir les droits de propriété sur celles-ci, afin d'attirer les investisseurs...

Fondements idéologiques de la stratégie du « capitalisme vert »

La stratégie climatique du capitalisme vert repose sur un certain nombre de conceptions idéologiques qui méritent d'être analysées brièvement.

Elle traduit tout d'abord une vision linéaire, mécaniste, apologétique, exclusivement matérielle et quantitative du progrès. Nicholas Stern, on l'a dit, a eu l'honnêteté d'écrire en 2007 que le changement climatique était « le plus grand échec du marché », et par conséquent le produit d'un système. Ce début d'autocritique offrait au moins la possibilité d'une amorce de discussion sur les contradictions du genre de progrès dont l'accumulation capitaliste est le moteur. Or, toute trace de cette discussion a disparu aujourd'hui des discours de nos responsables. En étudiant la rhétorique du capitalisme vert, on constate, en effet, qu'elle est tournée exclusivement vers l'avenir. Les discours débordent littéralement d'optimisme technocratique et de foi dans le marché : un deus ex machina techno-

¹⁵ IPCC, AR5, WGIII, Chapter 11, 11.13

¹⁶ Pete Smith et al., "Biophysical and Economic Limits to Negative CO₂ Emissions", Nature Climate Change, Review on line, 7 dec. 2015.

¹⁷ La littérature distingue le potentiel technique, le potentiel économique et le potentiel de marché. Le potentiel technique est déterminé indépendamment du coût.

¹⁸ Global Commission 2016, op. cit.

logique surgira nécessairement pour combler le « fossé significatif ». Grâce aux lois du marché, il se généralisera à l'ensemble de l'économie. Nul besoin par conséquent, de mettre en cause la vache sacrée de la croissance. Au contraire : la transition vers un système soutenable, nous dit-on, permettra de relancer l'économie et de créer de nombreux emplois. Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes productivistes possibles.

Ce discours se dit basé sur la science mais les faits et les chiffres que nous avons résumés plus haut montrent qu'il est, en réalité, profondément irrationnel. Pour (se) dissimuler cette irrationalité, les responsables tendent à changer d'indicateur : au lieu d'avoir les yeux rivés sur la quantité de combustibles fossiles extraite et brûlée - donc sur les volumes d'émissions de gaz à effet de serre, donc sur l'évolution de la concentration atmosphérique en CO₂ - ils n'ont d'intérêt que pour les progrès de la proportion d'énergie d'origine renouvelable. Or, comme la consommation globale d'énergie augmente, il est évidemment possible que la part des renouvelables augmente sans que les émissions de gaz à effet de serre provenant de la combustion des fossiles diminue - ou sans qu'elle diminue suffisamment. Ainsi, en changeant simplement d'indicateur, on peut croire et faire croire que la situation est sous contrôle même si elle ne l'est pas du tout. Pour l'exprimer par une métaphore : avant la COP21, nous allions dans le mur à cent kilomètres/heure ; depuis la COP21, le conducteur du véhicule a réduit un peu la vitesse ; le mur se rapproche dangereusement et les passagers craignent pour leur vie, mais la personne au volant croit nous rassurer en nous annonçant que le voyage coûtera moins cher que prévu, parce que la consommation de carburant a diminué.

La vision de la nature aussi est singulière : alors que l'humanité fait partie de la nature, le capitalisme vert voit la nature comme une machine (ou comme des « infrastructures ») que l'humanité pourrait dominer à l'aide d'autres machines (notons au passage que cette vision implique que les êtres humains eux-mêmes soient conçus comme des machines). C'est ce

que révèle clairement l'idée qu'on pourrait sans problème, pour ne pas perdre trop d'argent dans l'éclatement de la bulle de carbone, pousser le réchauffement au-delà du seuil de dangerosité, puis baisser le thermostat en captant le CO₂ pour le stocker dans l'écorce terrestre. Comme on l'a vu plus haut, la situation est si grave qu'il faudra, en effet, plus que probablement, avant la fin du siècle, s'attacher à retirer du CO₂ de l'atmosphère pour éviter un emballement des changements climatiques. Si le dépassement du budget carbone n'est pas trop important, la correction pourrait se faire par la généralisation d'une agriculture paysanne organique de proximité, c'est-à-dire par des méthodes écologiques douces, bénéfiques pour l'environnement, pour l'emploi et pour la collectivité¹⁹. Mais cette voie-là implique d'en finir avec l'agrobusiness, c'est-à-dire avec un secteur du capitalisme presque aussi puissant que celui des combustibles fossiles. Ce n'est donc pas dans cette direction que s'orientent les décideurs. Aveuglés par leur foi dans la technique, ils privilégient, au contraire, des solutions d'apprentis-sorciers telles que la BECCS. Il est vrai que cette solution a l'avantage, déterminant à leurs yeux, de protéger les profits du secteur énergétique, tout en offrant de nouvelles perspectives d'investissements au secteur de l'agrobusiness (qui fournira la biomasse) et au capital financier (qui nous fera payer les « services » rendus par les « infrastructures » écosystémiques).

Il faut dire un mot, enfin, de la conception que le capitalisme vert a de la science. La science, pour ces gens, est, avant tout, ce qui conçoit les machines et les procédés permettant de générer du profit, donc de maintenir la croissance, donc de repousser les problèmes écologiques devant soi - quitte à les rendre de plus en plus complexes et menaçants. Car une chose est claire : la loi du profit est, pour les décideurs, aussi importante - voire plus importante - que les lois physiques qui déterminent la température du globe. L'idée qu'il faudrait mettre l'accumulation des profits en cause pour sauver

¹⁹ Reducing Global Warming and Adapting to Climate Change: The Potential of Organic Agriculture Adrian Muller et al., Univ of Gothenburg, Working Papers in Economics, Nr 526, April 2012

le climat de la Terre est, pour eux, tout simplement inconcevable. Cette sacralisation du profit relève clairement de l'idéologie, car il n'y a rien de commun entre des lois naturelles (la loi de la gravitation universelle, par exemple) et des lois sociales : celles-ci sont propres à une époque historique et peuvent être modifiées, voire abolies, si la société le décide. Malheureusement, cette vision idéologique de la science imprègne aussi la grande majorité des scientifiques. Les rapports (du Groupe de Travail III) du GIEC sont malheureusement très révélateurs de cette situation déplorable. Dans le dernier rapport, on lit noir sur blanc que « les modèles (sur base desquels les projections d'émissions sont réalisées, DT) supposent typiquement des marchés qui fonctionnent pleinement et un comportement de marché concurrentiel »²⁰. Le développement du secteur public et la socialisation de certains domaines tels que l'énergie sont donc exclus du champ des recherches prises en considération. Or, ce présupposé méthodologique est tout simplement absurde. Comme le disait Einstein, on ne peut pas résoudre un problème avec le mode de pensée qui a créé le problème. Puisque « le changement climatique est l'échec le plus grand du marché » (N. Stern), refuser d'examiner des solutions qui sortent du marché ne peut déboucher sur aucune solution réelle du problème.

Donald Trump, ou le retour paradoxal des climato-négationnistes

Les responsables de la classe dominante ne sont pas tous des partisans du capitalisme vert : certains jouent, au contraire, la carte du négationnisme climatique. Les pseudo-scientifiques qui niaient la réalité du réchauffement, ou qui niaient que ce réchauffement soit d'origine anthropique, ont subi une lourde défaite ces dernières années. L'immense majorité des spécialistes, et tous les climatologues, sont aujourd'hui convaincus que les diagnostics du GIEC sont corrects. Mais, paradoxalement, le

climato-négationnisme, battu dans la communauté scientifique, reprend du poil de la bête sur le terrain politique.

Ces derniers temps, on a noté plusieurs déclarations climato-négationnistes de dirigeants politiques importants. Dans sa campagne pour les primaires de la Droite française, Nicolas Sarkozy a déclaré : « Cela fait quatre milliards d'années que le climat change. Le Sahara est devenu un désert, ce n'est pas à cause de l'industrie. Il faut être arrogant comme l'homme pour penser que c'est nous qui avons changé le climat. (...) Je préférerais qu'on parle d'un sujet plus important : le choc démographique ».²¹

Sarkozy est loin d'être un cas isolé. Au cours de sa campagne pour la présidence des Etats-Unis, Donald Trump a inventé que « le changement climatique est un concept inventé par les Chinois dans le but de rendre l'industrie US non compétitive »²²...

Ce sont généralement des politiciens de droite, de droite extrême ou d'extrême droite qui jouent la carte du climato-négationnisme. Ils le font par électoralisme populiste, quand ils pensent que cela peut les rapprocher du pouvoir. A ce sujet, il est piquant de constater que Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen ont eu, par opportunisme, des évolutions complètement opposées. Quand il était Président, Sarkozy se pavanait avec son « Grenelle de l'environnement » (2007), dans l'espoir de tirer les Verts dans son camp. A peu près à la même époque, la dirigeante du Front National n'était « pas sûre que l'activité humaine soit l'origine principale du changement climatique » (2012)²³. En 2016, changement de décor : alors que Sarkozy flirte avec le climato-négationnisme, le FN choisit, au contraire, d'instrumentaliser la crise climatique en faisant de la localisation de l'économie un enjeu nationaliste : « Seule une souveraineté recouvrée peut permettre de tenir le double objectif de

²¹ http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/09/15/les-volte-face-de-nicolas-sarkozy-sur-le-changement-climatique_4998385_4355770.html

²² <https://twitter.com/realdonaldtrump/status/265895292191248385?lang=fr>

²³ *ibid*

²⁰ IPCC, AR5, WGIII, Chapter 6, 6.2.1.

protection de notre peuple et de notre environnement »²⁴.

Le fait que les thèmes climato-négationnistes reviennent à l'avant-scène par le biais de responsables politiques en quête d'électeurs ne doit pas conduire à soutenir l'accord de Paris au nom du moindre mal. Pour le dire de façon lapidaire : de même que les menaces de régression sociale aggravée incarnées par Trump et par la droite française ne justifient pas la politique d'Obama ou de Hollande (rappelons-nous la « loi travail » !), de même le négationnisme climatique d'une certaine droite populiste ne suffit pas à justifier l'accord de Paris. La stratégie de la COP21 est néo-libérale, insuffisante écologiquement et injuste socialement. Or, c'est l'injustice sociale - et l'insuffisance écologique - du néo-libéralisme mondialisé qui nourrissent le populisme nationaliste, dont le climato-négationnisme n'est qu'un élément.

Ceci dit, la menace climatique que Trump représente, n'est pas à sous-estimer. Par leur contribution nationale déterminée, les USA se sont engagés à réduire leurs émissions de 2 Gt de CO₂ en 2025, par rapport à 2005. Cela équivaut à 20% des réductions annoncées d'ici 2030 par les différents Etats de la planète²⁵. Le non-respect de cet engagement entraînerait un dangereux approfondissement du « fossé significatif ». Etant donné l'extrême gravité de la situation, cela pourrait suffire à précipiter le basculement vers une catastrophe climatique de très grande ampleur, irréparable, aux conséquences sociales et écologiques incalculables. Dans ce contexte, parler de crime contre l'humanité ne nous semble pas exagéré.

Les fondements idéologiques de ce climato-négationnisme ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux du capitalisme vert.

Il faut d'abord insister sur le terme « négationnisme » : en effet, ce n'est pas de scepticisme qu'il s'agit, mais de déni de la réalité. Ce déni s'accompagne d'un irrationalisme exacer-

bé. Les partisans du capitalisme vert sont certes irrationnels dans la réponse qu'ils apportent au changement climatique ; mais les climato-négationnistes, eux, adoptent carrément une posture anti-science. Certains d'entre eux vont jusqu'à nier la propriété physique (le « pouvoir radiatif ») qu'ont certains gaz, en particulier le CO₂, de contribuer à l'effet de serre.

Ce déni de réalité soulève immédiatement un autre trait idéologique, ou plutôt un problème d'éthique: nous sommes ici en présence de politiciens particulièrement dénués de scrupules, qui ne reculent aucunement devant le mensonge, le cynisme et la manipulation.

Le climato-négationnisme, d'ailleurs, ne résulte pas chez ces politiciens d'une quelconque conviction : comme le montre bien le chassé-croisé de Nicolas Sarkozy et de Marine Le Pen, il s'agit plutôt d'instrumentalisation au profit d'un projet idéologique. Les dimensions essentielles de celui-ci sont le nationalisme, le racisme, l'islamophobie, le sexisme et l'autoritarisme. Dans ce magma nauséabond, le climato-négationnisme occupe d'ailleurs une position relativement mineure. Trump n'a pas mené campagne contre les diagnostics du GIEC : il a mené campagne pour un repli protectionniste, et a assimilé les accords climatiques à la mondialisation-destructrice-d'emplois.

Lignes de force d'une alternative nécessaire

Les mouvements sociaux ont besoin d'une alternative d'ensemble aux politiques capitalistes, et celle-ci doit inclure une réponse au défi climatique.

Cette alternative, nous devons l'enraciner dans nos valeurs, celles de la gauche, celles du mouvement ouvrier : l'égalité des droits, la solidarité, la justice sociale, l'internationalisme, la démocratie non seulement politique mais aussi économique, l'émancipation des opprimé-e-s, la responsabilité par rapport aux générations futures, la précaution, et la priorité aux solutions collectives.

²⁴ Communiqué de presse de Sylvie Goddyn, Mireille d'Ornano et Jean-François Jalkh, 11/10/2016. <http://www.frontnational.com/2016/10/cop-21-pour-moins-de-pollution-moins-dimportations/>

²⁵ New York Times, 10 nov. 2016

Dans les luttes pour une alternative climatique, les secteurs les plus actifs à l'échelle mondiale sont les peuples indigènes, les mouvements paysans et la jeunesse. Dans ces trois secteurs, les femmes jouent un rôle prépondérant. Le mouvement ouvrier est malheureusement à l'arrière-garde. C'est un constat.

Lors de son Congrès de Vancouver, la Confédération Syndicale Internationale a adopté une résolution sur le climat, dans laquelle elle se prononce en faveur d'une « transition juste »²⁶. On ne peut évidemment qu'approuver l'idée que la transition vers un système sans fossiles doit se faire dans la justice sociale. Les salarié-e-s n'ont pas à en payer les frais, ni en termes d'emploi, ni en termes de revenus... Mais la résolution de Vancouver ne se limite pas à cette prise de position : elle ajoute aussi que la transition doit être menée dans le respect de la compétitivité des entreprises. Toutes les entreprises ? Même celles du secteur fossile, confronté à la menace d'éclatement de la « bulle de carbone » ? Comment la transition pourrait-elle être « juste » si les principaux responsables du gâchis climatique ne paient pas la facture des dégâts qu'ils ont engendrés ?

La transition peut s'envisager à différents niveaux : micro, méso et macro. Les niveaux micro (les initiatives individuelles ou collectives locales) et méso (la mise en réseau des initiatives locales) ne sont pas à sous-estimer : ils contribuent à changer les mentalités en montrant qu'un « autre monde est possible ». Mais des réformes structurelles sont absolument indispensables. Elles seules permettent de répondre à l'urgence par des mesures systémiques.

De ce point de vue, la grande difficulté à laquelle le mouvement ouvrier est confronté, est la suivante : au point d'urgence et de gravité où nous sommes arrivés, le respect du budget carbone n'est plus possible sans une certaine réduction de la production matérielle et des transports. Concilier cette contrainte avec le principe d'une transition socialement juste requiert donc des mesures anticapitalistes. Les principales

sont : la suppression des productions inutiles, nuisibles ou à obsolescence programmée, avec reconversion collective des travailleur-euse-s concerné-e-s ; la réduction collective radicale du temps de travail, sans perte de salaire et avec embauche compensatoire ; la création ou le renforcement d'entreprises publiques dans les transports et dans l'isolation/rénovation des bâtiments.

Un système énergétique basé exclusivement sur les sources renouvelables est tout à fait possible techniquement²⁷ et sa création est susceptible d'offrir de bons emplois aux travailleur-euse-s des secteurs polluants - surtout dans l'hypothèse d'une réduction radicale du temps de travail. Le problème de la transition n'est pas technique mais social, donc politique. La question à trancher est la suivante : la transition doit-elle être régulée par la préservation du climat de la planète ou par la préservation des profits des entreprises du secteur fossile (et des secteurs qui dépendent des fossiles) ?

Etant donné l'ampleur terrible de la menace climatique, la réponse semble devoir aller de soi. Mais, pour certains, la mort de centaines de millions de pauvres gens semble plus facile à imaginer que la non-exploitation de leurs réserves de charbon, de pétrole et de gaz naturel. Ici aussi, une solution radicale s'impose : la socialisation sans indemnités du secteur de l'énergie et de celui de la finance. Car la finance est étroitement liée aux fossiles (par le biais des crédits pour les énormes investissements de long terme dans l'extraction, le transport, le raffinage, etc).

En bref, le mouvement ouvrier ne peut être à la hauteur du défi climatique que s'il rompt le compromis productiviste et tourne le dos à l'union avec les patrons en défense de la compétitivité des entreprises. La cohérence avec nos valeurs implique d'oser penser une alternative de société à la fois sociale et écologique. Une alternative écosocialiste.

²⁶ ITUC, 2d World Congress, Vancouver June 2010, Resolution on Combating Climate Change Through Sustainable Development and Just Transition

²⁷ IPCC Special Report on Renewable Sources, <http://www.ipcc.ch/report/srren/>

4 Quels apports de la perspective écoféministe à l'analyse de la question du climat et de la transition écologique ?

Par **Marijke COLLE** – Université de Gand

C'est la question que me posent souvent de jeunes féministes radicales et anti-capitalistes. J'essaierai, dans cet article, de vous convaincre de l'importance de ce concept.

Étudiante à la fin des années '60 et début des années '70, je commençais à devenir critique de la société à cause des crimes de guerre des États-Unis au Vietnam. Dans les cours de biologie, la question écologique commençait à m'inquiéter à cause de problèmes tels que la déforestation massive en Amazonie, la soi-disant révolution verte en Inde qui ruinait les petits paysans et la perte de biodiversité que j'observais en Flandre pendant nos excursions dans divers écosystèmes et, en particulier, la pollution très forte de nos rivières et ruisseaux.

C'est également durant les années soixante (!) qui nous apprirent que la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère augmentait (les premières mesures en continu furent effectuées sur l'île volcanique de Mauna Loa¹ dans l'Océan Pacifique à partir de 1958. Et on savait, depuis les recherches du chimiste Svante Arrhenius² à la fin du 19^{ème} siècle, que l'aug-

mentation du taux de CO₂ réchauffe l'atmosphère, c'est le fameux « effet de serre ».

Je commençais ensuite à enseigner la biologie dans le secondaire en 1971. Dans mes cours, j'incorporais ces inquiétudes écologiques, j'organisais des groupes de travail sur l'histoire et l'avenir de l'Amazonie, sur la montée du niveau de la mer (cartes du delta de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin à l'appui !).

Le mouvement féministe pour changer sa vision du monde

Ensuite, c'est le mouvement des femmes qui a changé ma vie. Ma première expérience dans le monde du travail fut un choc. Dans la salle des professeurs de ma première école, un vieux monsieur, prof de néerlandais, me saluait en demandant : « c'est madame ou mademoiselle ? ». Je lui ai répondu : « ceci ne vous concerne pas mais, pour votre information, je l'ai déjà fait et je ne suis pas du gibier libre ! ». C'est ainsi que nous commençons à réagir contre les attitudes paternalistes et sexistes (on ne parlait alors pas de patriarcat).

Ce féminisme allait changer beaucoup de choses. Pas seulement par les luttes politiques pour de nouvelles lois (divorce, droits économiques,...) et la lutte pour l'autodétermination des femmes concernant leur propre corps : la contraception (dont je ne pouvais pas parler en

¹ Mauna Loa : https://en.wikipedia.org/wiki/Mauna_Loa_Observatory

² Svante Arrhenius chimiste suédois et prix Nobel (1857-1927). Dans un article intitulé « De l'influence de l'acide carbonique dans l'air... sur la température de la terre », publié en 1896, il estime qu'un doublement du taux de CO₂ causerait un réchauffement de ~5 °C (soit un peu plus que les prévisions de 2 à 4,5 °C faites par le GIEC, plus de cent ans plus tard, en 2007)

cours - j'étais dans un Athénée Royal, donc enseignement de l'Etat - jusqu'en ... 1974 !), l'avortement (obtenu avec certaines restrictions par la loi de dépénalisation partielle en 1991) et contre les stérilisations forcées surtout dans les pays du tiers-monde, chez les peuples indigènes et les femmes des minorités raciales.

Mais le mouvement féministe allait changer notre vision du monde et nos réactions par rapport au comportement « machiste » à tous les niveaux.

Ce féminisme de la « deuxième vague » était né dans les années 1960 parmi les femmes blanches des classes moyennes aux Etats-Unis et en Europe. Pour la première fois, ces femmes avaient pu accéder en masse à l'éducation universitaire. Leur féminisme ne se limitait pas à la lutte pour l'égalité des droits. L'expérience et l'analyse de toutes sortes de discriminations et d'oppressions nous apprenait que les inégalités entre hommes et femmes étaient enracinées dans l'histoire longue de l'humanité et dans des mécanismes sociaux profonds.

Le mouvement des femmes prit des formes diverses et connut différentes dynamiques dans les pays occidentaux (Amérique du Nord, Europe de l'Ouest). Il avait également un impact chez les femmes aisées du tiers-monde, par exemple, en Amérique latine. On débattait sur la famille, la nature du travail domestique fait principalement par les femmes et sur ses conséquences pour la position des femmes dans la société en général.

Nous faisons partie du courant « féministe-socialiste » ou courant lutte des classes qui mettait l'accent sur l'importance des facteurs matériels et historiques comme la cause profonde de cette position « secondaire » des femmes dans la société. Au niveau personnel, l'impact de nos analyses sur les relations entre les hommes et les femmes, était le sujet de discussions très riches et animées.

Un regard féministe sur les mobilisations anti-nucléaires

Avec le premier grand accident nucléaire en 1979 à Three Mile Island (New York)³ et la proposition du déploiement de missiles nucléaires en Europe occidentale, émergeait un nouveau mouvement pacifiste et antinucléaire militant. Des femmes, pas du tout impliquées dans le « nouveau » mouvement féministe, participèrent, de manière importante, en tant que « femmes et mères » à ces nouvelles mobilisations.

Nous autres, féministes socialistes, nous étions opposées aux féministes qui considéraient que les différences entre les sexes étaient de nature biologique. Parce que cet essentialisme rendrait impossible l'abolition de toutes ces petites et grandes chaînes de l'oppression séculaire des femmes, qui nous empêchaient de réaliser notre potentiel en tant qu'êtres humains. Mais la dynamique de l'implication de nouvelles couches de femmes dans le mouvement antinucléaire nous intéressait. Comme nous l'avions vécu nous-mêmes, chaque fois que les femmes forment des groupes de femmes non mixtes et que les femmes deviennent des actrices importantes dans des mobilisations et des actions, elles quittent leur rôle secondaire traditionnel (les hommes font les grands discours, les femmes collent les enveloppes) et deviennent conscientes de leur propre potentiel aussi bien au niveau social que personnel. La même dynamique a joué dans les années 80 et 90 en Europe : des grèves de femmes travailleuses (LIP en France !), les luttes des femmes des mineurs en Grande-Bretagne contre la fermeture des mines de charbon, les premières actions du front de « Femmes contre la crise » contre les mesures frappant directement les femmes au chômage etc.

A chaque fois, des femmes sortirent de leur rôle traditionnel et prenaient leur propre sort en main.

³ Sur l'accident nucléaire de Three Mile Island : https://fr.wikipedia.org/wiki/Accident_nucl%C3%A9aire_de_Three_Mile_Island

Emergence d'une lutte écoféministe des femmes du Sud

Le mouvement des femmes est devenu plus diversifié et il s'est répandu à travers le globe. Chaque fois, des femmes commencent la lutte en partant de leurs propres besoins et demandes aussi bien au niveau matériel que culturel. Dans les pays du tiers-monde émergent des actions et des organisations de femmes paysannes et des femmes des peuples premiers. Ces femmes sont entrées directement en lutte contre les entreprises multinationales capitalistes, les entreprises minières tout comme celles de l'agro-alimentaire. Et là, ce sont les figures de Vandana Shiva (1952) et de Nawal El Saadawi (1931) qui ont joué un rôle important dans l'émergence d'une vision noneuropéenne, écologiste et féministe.

Nawal El Saadawi⁴ a vécu treize années dans les prisons de Mubarak en Egypte. Elle luttait en tant que médecin contre toutes les discriminations dont les femmes étaient victimes dans son pays et, en particulier, contre la mutilation génitale des filles et toutes les autres violences envers les femmes.

Vadana Shiva⁵ était, à l'origine, physicienne nucléaire. Elle est devenue activiste écologiste en soutenant les luttes des paysannes contre la fameuse révolution verte et surtout contre divers projets de méga-barrages en Inde. Elle fut une des premières critiques des nouvelles technologies en agriculture qui imposaient des semences commerciales combinées avec l'utilisation de pesticides et d'engrais artificiels (avant les OGM). Elle développait une critique théorique de la « science occidentale ou mâle ». Dans sa critique, elle dresse un parallèle entre l'oppression et l'exploitation des femmes dans la société actuelle et l'oppression et l'exploitation de la nature par le système capitaliste mondial.

Shiva a joué donc un rôle important pour l'élaboration d'une vision écoféministe du monde, vision enracinée dans les luttes concrètes, ceci, à la différence de beaucoup d'écoféministes nord-américaines qui repré-

sentent un courant religieux ou spirituel et exprimaient souvent une position essentialiste.

L'écoféminisme nous a permis d'approfondir notre compréhension du travail domestique dans la famille, aussi bien celui effectué par la femme au foyer, que par la paysanne ou la femme travailleuse avec sa double journée de travail. Cette analyse nous a permis également de voir le nouveau rôle des femmes migrantes dans la chaîne du « soin » (le « care » en anglais) dans la mondialisation capitaliste actuelle. Il a permis aux féministes d'intégrer dans leur vision du monde et leur analyse du rôle des femmes dans notre société, une vision globale sur l'oppression spécifique et l'exploitation des femmes et le parallèle avec l'exploitation et la destruction de la nature par le système productiviste capitaliste.

Les concepts clés d'une vision écoféministe.

Une critique radicale de la technologie et de la notion de « progrès ». La technologie n'est jamais neutre, elle implique, dès le début, une position par rapport à l'interaction entre notre société et la nature, et elle a toujours des conséquences pour les relations humaines dans le processus de production. Les femmes, en tant que gardiennes des écosystèmes et de la biodiversité, se sont posé ces questions en partant de leurs responsabilités dans leur famille. Il y a évidemment des scientifiques, hommes et femmes, qui se posent également ces questions mais, souvent, des femmes ont été les pionnières dans l'étude des conséquences des technologies pour la société entière et pour la nature. Un bel exemple est Rachel Carson⁶ avec ses travaux sur la biodiversité des mers et son bestseller « Printemps silencieux » sur l'utilisation des pesticides et les conséquences néfastes pour la biodiversité.

L'importance des luttes écologistes des femmes dans les pays industrialisés et dans le tiers-monde : des luttes concrètes contre les

4 Nawal El Saadawi : https://fr.wikipedia.org/wiki/Nawal_el_Saadawi

5 Vandana Shiva : https://fr.wikipedia.org/wiki/Vandana_Shiva

6 Rachel Carson: https://fr.wikipedia.org/wiki/Rachel_Carson

pollutions chimiques aux Etats-Unis, les luttes contre la déforestation des forêts de l'Himalaya, le rôle des femmes chez les peuples premiers.

Les luttes des paysannes du tiers-monde

Avec le syndicat La Via Campesina, s'est formé une organisation internationale de la paysannerie en opposition frontale contre l'agro-alimentaire et contre l'expansion des monocultures dans le tiers-monde. Dans ce syndicat paysan révolutionnaire, les femmes se sont organisées pour défendre leurs propres revendications (avec un accent très fort sur les conséquences pour la santé de l'utilisation des pesticides) et pour lutter contre le sexisme et la violence envers les femmes, même dans leur syndicat.

La chaîne des soins dans le système capitaliste :

Avec la mondialisation récente, on assiste à une émigration massive de femmes des pays pauvres vers les pays riches. Dans ces pays riches, elles remplacent pour les travaux domestiques des femmes qui ont une carrière professionnelle : le ménage, la préparation des repas, les soins des enfants etc. Entre-temps, ces femmes migrantes doivent laisser leurs propres enfants sous la responsabilité des grands-parents, ou de la fille aînée dans leurs pays d'origine.

Faire une analyse féministe de l'économie revient à montrer que le travail non rémunéré des femmes dans l'unité familiale, est un élément nécessaire et déterminant dans le fonctionnement de toutes les sociétés. Certaines féministes pensent qu'on peut chiffrer ce travail invisible comme constituant les deux tiers du travail réellement effectué. L'image d'un iceberg qui reste, pour les deux tiers, invisible sous l'eau, est souvent utilisée.

Construire une société basée sur le « bien-être » et non sur le profit. On peut dire qu'il existe une contradiction profonde entre le processus de reproduction naturelle et sociale qui se passe principalement au sein des familles et le processus d'accumulation du capital dans la production de biens commerciaux et des services. Si, dans l'économie, la reproduction sociale et le

maintien de la vie primaient sur la recherche du profit, l'activité principale serait dirigée vers la production directe de biens d'usage et non de biens pour l'échange. Le bien-être serait une fin en soi tout en tenant compte du lien entre les vies et les sociétés humaines et la nature.

Le parallèle entre l'oppression et l'exploitation des femmes et celle de la nature est évident. Les femmes, tout comme la nature, sont considérées comme des objets passifs. Alors que la femme est la responsable principale de la reproduction et du bien-être des membres de la famille, elle est dominée dans la société patriarcale et capitaliste. C'est ce parallèle qui fait que les femmes sont actuellement plus sensibles à la destruction de la nature, de la biodiversité, de la vie. Il ne s'agit donc pas d'un nouvel essentialisme qui confinerait les femmes dans le domaine d'un destin biologique mais, au contraire d'un terrain de radicalisation très important pour les luttes écologiques et anticapitalistes potentielles. C'est aussi ce qui explique la popularité de la notion d'écocapitalisme chez de nombreuses féministes aujourd'hui.

Conclusions

Dans une perspective écologique, la contradiction fondamentale entre l'économie capitaliste actuelle et la durabilité de la biosphère montre qu'il pourrait y avoir une forte synergie entre les visions écologistes et féministes. L'écologie a prouvé l'impossibilité physique de la société de croissance. L'écocapitalisme dénonce la logique de l'accumulation et de la croissance comme étant une logique patriarcale et androcentrique.

Placer la satisfaction des besoins de base et le bien-être dans des conditions d'égalité comme objectif de la société et du processus économique, représente un important changement de perspectives.

Dans cette nouvelle perspective, les femmes ne sont pas des personnes secondaires, ni dépendantes, mais des personnes actives, actrices de leur propre histoire, créatrices de cultures et de valeurs du travail différentes de celle du modèle capitaliste et patriarcal.

5 Table ronde : Des initiatives citoyennes pour changer le système

Table ronde • Animée par **Myriam DJEGHAM**, secrétaire du MOC Bruxelles

Construire ou reconstruire un rapport de force et parvenir à de réelles améliorations dans la société dans laquelle nous vivons sans attendre 150 ans, tel est l'objectif d'un mouvement comme le nôtre. C'est pourquoi il est important de voir quelles sont les alternatives existantes. Certaines d'entre elles ont déjà été évoquées ce matin. Nous voulions, avec cette table ronde, donner la parole à trois d'entre elles, chacune mettant le focus sur l'un ou l'autre des aspects qui nous semblaient importants : démocratie interne, relocalisation de la production et démocratie économique.

Tout d'abord, il nous semblait important de voir en quoi ces différentes alternatives permettent de répondre aux enjeux actuels en termes de démocratie interne. Comme ça a été pointé ce matin, notamment par Daniel Tanuro, le déficit de démocratie politique mais également économique est important dans les structures « classiques ». La question est donc de voir comment les initiatives qui seront présentées cet après-midi montrent un autre modèle de fonctionnement, permettant une prise de décision collective et prenant en compte les enjeux sociaux et les enjeux écologiques.

Ensuite, au niveau économique, l'enjeu important est la relocalisation de la production. Il importe donc de voir en quoi les 3 initiatives présentées contribuent ou tentent de contribuer à la relocalisation de l'économie. Au-delà de la relocalisation, il y a également le choix de ce

qui est produit, et là, on passe à la question de la démocratie économique, c'est-à-dire en quoi ces initiatives sont pertinentes par rapport aux besoins sociaux réels de la population et ne sont pas uniquement dans une logique productiviste, comme Marijke Colle l'a dénoncé ce matin, mais aussi de produire sans nuire ou en nuisant le moins possible à notre environnement qui est, par ailleurs, la base de notre bien-être.

Par ailleurs, le défi rencontré par la majorité des initiatives locales semble être leur capacité à s'étendre et ne pas rester uniquement un microcosme isolé, vivant en marge du système économique dominant, mais de contaminer et avoir une influence à long terme sur le système (économique) dans lequel on vit.

Pour répondre à ces questionnements, nous avons donc invité trois initiatives : BEES Coop, la Ceinture AlimenTerre liégeoise et Vio.Me. J'ai donc le plaisir de vous présenter : Chloé Crockart, active au sein de la BEES Coop, projet de supermarché coopératif à Bruxelles, Christian Jonet, coordinateur de la Ceinture AlimenTerre Liégeoise, un projet qui rassemble un certain nombre d'acteurs, économiques et culturels de la région liégeoise et qui vise à questionner et remettre en place de nouveaux systèmes en termes de production alimentaire et distribution au niveau régional et John Malamatinas, journaliste à Cologne et qui va nous parler de Vio.Me, une entreprise grecque reprise en autogestion par ses travailleurs et travailleuses qui ont réorienté sa production.

BEES Coop : démocratie interne

Par Chloé Crokart

BEES, ça veut dire abeille mais aussi Supermarché Coopératif Bruxellois Ecologique Economique et Social. Le but est de créer au niveau bruxellois, à Schaerbeek, un supermarché qui réponde aux différents enjeux qui lient l'écologie, l'économique et le social.

Cette idée émane d'une série de constats liés à la question de la consommation mais aussi en lien avec la question de la démocratie dans certaines organisations ou entreprises qui n'étaient pas représentatives d'un modèle qu'on voulait défendre. C'est pour ça qu'on a voulu lancer une nouvelle initiative avec différentes valeurs et missions.

Parmi les valeurs importantes et essentielles pour nous, figurent les notions de participation des membres, de démocratie interne, de durabilité, de coopération, de solidarité et de transparence, cette dernière étant, pour nous, primordiale et essentielle pour un supermarché. On sait bien que les supermarchés existant actuellement ne sont pas des exemples de transparence en termes de fonctionnement interne, ni par rapport à la traçabilité sur l'origine des produits.

Quels objectifs ?

On a différents objectifs à la BEES

Le premier est de renforcer l'accessibilité à une alimentation de qualité et durable pour tous, tout en encourageant une économie locale. Nous souhaitons également sensibiliser les consommateurs par rapport à leurs choix d'alimentation. Nous voulions également lutter contre le gaspillage alimentaire et le suremballage. On a également un focus par rapport aux producteurs. On essaye de travailler en toute transparence avec eux.

Un autre aspect essentiel sur lequel nous reviendrons, est celui de renforcer la cohésion sociale, notamment dans le projet en tant que tel mais aussi dans la volonté que le projet puisse rayonner autour de l'endroit où nous sommes pour pouvoir rentrer dans une dynamique locale.

L'objectif de faire un supermarché était qu'on ne voulait pas recréer un magasin bio et un système où il fallait aller à plusieurs endroits pour faire ses achats. On voulait un endroit centralisé où les gens pouvaient venir acheter tous leurs produits.

Pour cela, il faut une diversité de produits adaptés, qui est liée à l'impact social et sociétal, avec cette notion de transparence qui est transversale et importante pour nous.

Sous quel modèle ou forme juridique ?

BEES Coop est une société coopérative agréée en finalité sociale. Avec ce modèle, il n'y a pas de dividendes : toutes les entrées économiques qui se font, sont réinvesties dans la coopérative en tant que tel. C'est une activité commerciale mais avec un réinvestissement direct dans tous les projets liés au supermarché ou aux projets sociaux inclusifs. Il ne s'agit donc pas seulement d'un supermarché, mais aussi plein de projets sociaux qui y sont liés.

Parmi les différents enjeux auxquels on répond, on a envie de remettre à l'interne une démocratie et une participation réelle, notamment une participation aux prises de décision de la coopérative. C'est pour ça qu'on est parti sur le fait que les coopérateurs avaient trois rôles : il n'est donc pas uniquement un coopérateur qui viendrait au supermarché faire ses courses sans plus.

Les trois rôles du coopérateur :

Le premier est qu'il soit propriétaire. Comment ? Il va détenir une part du capital. Il y a trois parts différentes et il participe aussi aux décisions stratégiques lors des assemblées générales.

Le deuxième rôle : il est travailleur. Le coopérateur va travailler plus ou moins 3 heures par mois, ce qui va lui permettre d'intégrer la coopérative mais aussi permettre d'avoir des coûts moins élevés en frais de fonctionnement et une accessibilité supérieure à des produits durables et de qualité.

La troisième rôle : le coopérateur est client. Il vient faire ses courses au supermarché. Le supermarché est un modèle fermé, qui n'est accessible qu'aux coopérateurs. Seuls ceux-ci peuvent venir faire leurs courses chez BEES Coop.

Aujourd'hui où en est-on ?

Le projet est né il y a plus ou moins 2 ans. La première réunion a réuni six, sept personnes cherchant un projet ou une initiative sur lesquels travailler, sans idée précise et qu'on verrait ce qui émerge. On ne s'attendait pas du tout à ce que ce projet se développe comme ça. Nous n'avions pas fait de business plan en se disant que deux ans après on ouvrirait le supermarché. Les choses se sont créées au fur et à mesure qu'on a rencontré des gens motivés. On s'est rendu compte qu'il y avait une motivation générale par rapport à la création d'une alternative globale à la consommation.

Et c'est comme ça que, depuis janvier 2015, il y a pas mal de « chantiers ». Les chantiers sont des endroits où les personnes peuvent venir participer pour créer au fur et à mesure la BEES, le supermarché, le modèle, les statuts, trouver des producteurs. Il y a vraiment tout un travail derrière.

En janvier 2016, il y a eu l'assemblée générale fondatrice de la coopérative.

Aujourd'hui, on est en pleins travaux dans le local où l'on va être implanté et on espère

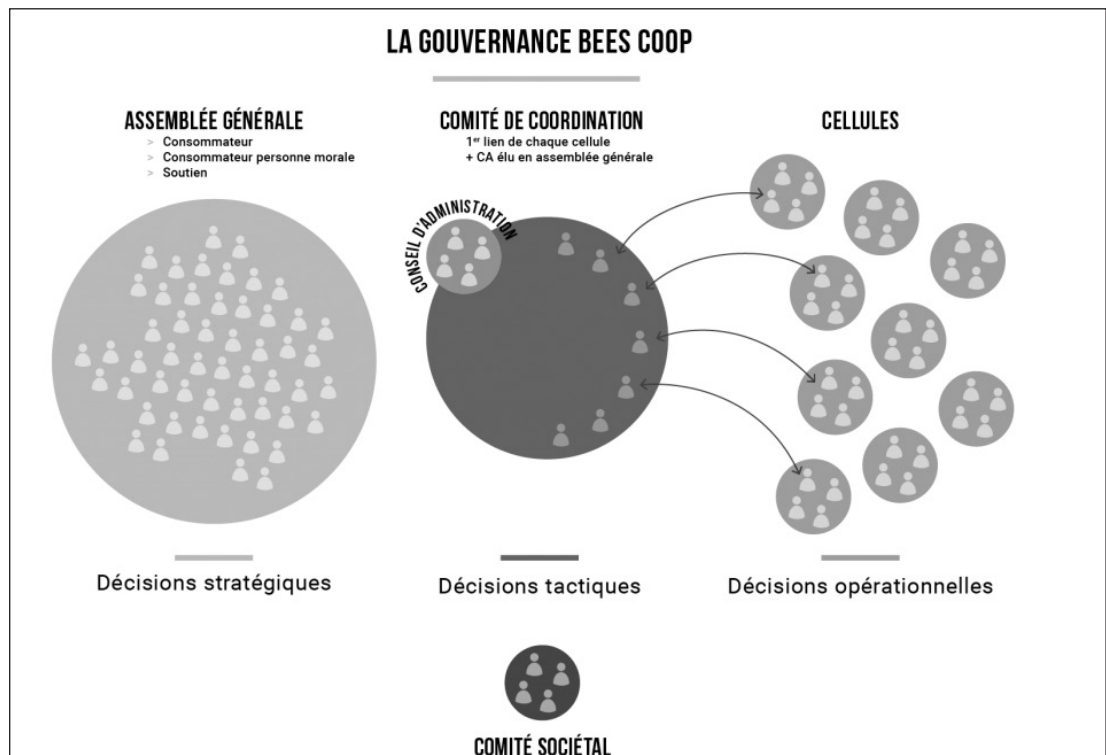
ouvrir dans les prochains mois. On est plus ou moins 700 coopérateurs et on espère arriver à 1000-1200 dans les prochains mois. Lorsqu'on a ouvert la possibilité de devenir coopérateur on a eu 400 nouveaux coopérateurs en l'espace d'un mois. Il y a vraiment un engouement au niveau de Schaerbeek.

Quelle démocratie interne ?

On est persuadé que le fonctionnement et la démocratie interne a un impact par rapport à quelque chose de beaucoup plus global.

Comme je vous le disais, BEES est une société coopérative à finalité sociale. Il y a trois types de parts.

D'abord, la part de consommateur mangeur. Ce sont les personnes qui souhaitent pouvoir venir acheter au supermarché. L'obligation de travail (trois heures toutes les quatre semaines) s'applique à ces personnes qui achètent des parts de 25 euros. Il s'agit donc principalement des personnes habitant dans la région. Concrètement, il y a différents « mangeurs » dans les coopérateurs consommateurs. Une personne



1 La barre des 1000 coopérateurs a été dépassée à la fin 2016.

«mangeur travailleur» va venir travailler trois heures par mois et peut représenter trois personnes dans un ménage. Par exemple, dans un couple avec deux enfants, il faut qu'un mangeur vienne travailler.

Le deuxième type de coopérateur est le consommateur collectif. La BEES Coop veut axer l'ouverture et l'accessibilité et faire des liens avec une certaine mixité sociale. A Schaerbeek, on travaille donc beaucoup avec des organisations, des collectifs qui peuvent toucher un autre public que le public qui va déjà au marché ou au petit magasin bio. On veut vraiment avoir un lien avec la population du quartier et d'autres collectifs. On les intègre donc en tant que coopérateurs.

Le troisième type de coopérateur est ce qu'on appelle le coopérateur soutien. Là, il s'agit de personnes n'habitant pas Bruxelles ou qui habitent loin de Schaerbeek et qui savent qu'ils ne vont pas venir faire leurs courses dans les supermarché mais qui veulent soutenir le projet. Il s'agit alors de parts de 250 euros.

Maintenant que vous voyez les différents types de coopérateurs, ce qu'on demande aux coopérateurs consommateurs.

Aujourd'hui, concrètement, on fonctionne de la manière suivante

On s'est inspiré des modèles sociocratiques. On veut un partage de pouvoir réel dans la coopérative et que tout soit le plus transparent possible, notamment, et principalement par rapport aux décisions stratégiques, tactiques et même opérationnelles. On a vraiment trois grands niveaux comme on peut le voir dans le graphique ci-dessus.

• Assemblée générale

L'Assemblée Générale (obligatoire au niveau légal), est quelque chose de très important pour nous car c'est l'endroit où l'on va voter et prendre les décisions stratégiques. Par contre, il nous semble que l'on peut faire trois AG par an sans que les gens ne sachent vraiment ce que sont les décisions prises. Les membres disent qu'ils sont d'accord mais ne savent pas de quoi on parle. Il n'y a pas de réelle participation ni de prise en compte de l'avis des personnes pré-

sentes. C'est pour ça qu'on organise des chantiers qui préparent les sujets qui seront traités en AG. Parfois, il y a juste des moments de transmission d'information, notamment par rapport aux nouveaux coopérateurs. On se dit que c'est bien qu'ils n'aient pas la même info que les plus anciens. Il y a d'autres moments où l'on creuse des sujets spécifiques, comme les modes de gouvernance, des moments où l'on co-construit certaines choses, on émet certaines hypothèses qui seront, par la suite, discutées et validées par l'AG. Cette AG est composée de tous les coopérateurs : consommateurs, collectifs et soutiens.

• Le Comité de coordination

Le deuxième niveau, c'est le Comité de coordination qui, en fait, est le lieu où vont être prises toutes les décisions tactiques. C'est entre l'opérationnel et le stratégique. Comme vous pouvez l'imaginer, ce n'est pas toujours évident de faire la différence entre les types de décision. Il y a une personne représentant chaque cellule présente dans ce comité.

L'autre particularité, c'est qu'on y a intégré le Conseil d'Administration. Comme vous le savez le CA a l'obligation légale d'être le représentant des décisions stratégiques dans une coopérative. On ne voulait pas que ce soit un CA comme on peut l'entendre parfois, complètement déconnecté de la réalité et qui prend des décisions importantes pour la coopérative sans être dans le concret ou le dialogue. C'est pour ça qu'on l'a intégré dans la coordination et que toutes les décisions sont prises par la méthode de la gestion par consentement. C'est très différent d'un vote majoritaire ou d'un consensus. Le consentement, c'est « personne n'a d'objection ». C'est vraiment un modèle essentiel à nos yeux et qui permet d'intégrer autant le CA que les « premiers liens » (représentants des cellules) dans ce Comité de coordination. Et de manière légale, comme on sait que c'est le CA qui a la représentativité légale de toute la coopérative, on peut imaginer, dans le cas où l'un des membres n'est pas d'accord avec une décision, que ça se passe par gestion par consentement. Toute personne membre du comité peut émettre une objection si elle n'est pas d'accord.

• Les cellules

Au niveau opérationnel, on travaille par cellule. Les cellules sont les groupes de travail spécifique : par exemple, il y a une cellule communication, sur l'approvisionnement, etc. Dans chaque cellule, il va y avoir une personne élue avec une méthode appelée l'élection sans candidats, reprise du modèle sociocratique, et qui va représenter ce groupe-là dans le Comité de coordination.

Il y a également trois permanents qui sont très actifs actuellement et qui font les liens entre les cellules et qui portent énormément les différents projets actuellement.

• Le Comité sociétal

Et enfin, si on regarde bien le schéma, il y a aussi un tout petit organe qui s'appelle le Comité sociétal. Il est composé de personnes qui ont comme objectif d'être garantes des valeurs de la coopérative. Pourquoi on a mis ce comité ? On s'est dit qu'on voulait vraiment être sûr que, dans quinze ans, on ne retrouve pas la BEES Coop comme un supermarché classique où les différentes notions et la finalité sociale auraient simplement été repoussées et on voulait une garantie que ça perdure. C'est donc mentionné dans les statuts que le Comité sociétal peut, s'il constate que les finalités sociales ne sont pas respectées, rassembler une AG extraordinaire et même arriver à la dissolution totale de la coopérative. Il y a pas mal de choses mises en place pour qu'on se protège par rapport aux dérives potentielles de la BEES Coop.

Si vous voulez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Ceinture AlimenTerre : relocalisation

Par Christian Jonet

La ceinture AlimenTerre liégeoise, c'est un mouvement citoyen né en 2013 à Liège avec trois objectifs :

- Transformer en profondeur du système agro-alimentaire qui nous nourrit. Transformer en relocalisant tout d'abord la production. C'est le cœur de ce que je vais dire aujourd'hui.

- Démocratiser le système alimentaire face à la dualisation croissante de l'accès à l'alimentation : fournir une alimentation de qualité pour les plus riches et low-cost pour les démunis.
- Le troisième est « décarboner le système alimentaire », c'est à dire le rendre beaucoup moins dépendant des énergies fossiles. Actuellement on estime que pour produire une calorie alimentaire il faut injecter 7 à 10 calories fossiles dans le système, les tracteurs, les intrants chimiques, dans le transport, les frigos, etc. Face au changement climatique ce n'est pas possible de continuer comme ça.

Parler de relocalisation, ce n'est pas penser priorité nationale, patriotisme, « nous » d'abord. Au contraire notre combat vise la souveraineté alimentaire, c'est à dire le droit pour les populations d'avoir leur mot à dire sur la manière dont leur nourriture est produite et d'avoir un contrôle et un lien direct avec cette production. Il s'agit de reconnecter la production et la consommation. En fait, dans notre pays on produit énormément au niveau agricole mais on produit des céréales, du lait, de la viande, qu'on exporte pour la plupart sur les marchés internationaux et qu'on vend à vil prix. On a donc des agriculteurs et des éleveurs qui ont beaucoup de mal à gagner leur vie et qui sont condamnés à s'agrandir en permanence. Ils sont aussi de plus en plus endettés et dépendants de primes. Cette idée de ceinture AlimenTerre est de sortir de ce système, de prendre un peu de recul pour se déconnecter des marchés internationaux et se rendre moins dépendants des primes, et donc recréer une dynamique autour de la production alimentaire qui a du sens et qui reconnecte production et consommation.

Comment fait-on ?

Toute une série d'acteurs de terrain, impliqués dans les circuits courts, dans le développement rural, dans des initiatives d'économie sociale, ont mis ensemble leurs carnets d'adresses et ont invité des centaines de personnes, consommateurs, experts, scientifiques, des « mangeurs », comme vous et moi, à réfléchir, à plusieurs centaines parfois, sur ces enjeux et ces enjeux pour

construire une stratégie transformative à long terme, 20-30 ans.

On ne savait pas du tout sur quoi ça allait déboucher et, en fait, ça a abouti sur la création de nouveaux projets de maraichage, d'élevage, de transformation alimentaire, des projets de nouveaux magasins un peu dans le style de BEES Coop, de nouveaux restaurants en circuits courts, de production de semences. Il y a de nouvelles entreprises qui émergent et qui ont toutes pour caractéristique d'être des coopératives à finalité sociale.

Qu'est-ce que c'est une coopérative à finalité sociale ?

Une coopérative à finalité sociale, c'est une entreprise de capitaux, ce qui n'est pas « sympathique » à la base sauf que, dans notre cas, c'est très différent. D'abord, la finalité première n'est pas le profit et la rémunération des actionnaires mais la poursuite d'une finalité sociale, sociétale ou écologique.

Si je prends le cas de la première coopérative née de la ceinture AlimenTerre, les Compagnons de la Terre, sa finalité est la souveraineté alimentaire, le développement d'une agriculture écologique qui a du sens et la création d'emplois durables et décents sur notre territoire. Ce sont là ses finalités et non de rémunérer grassement ses actionnaires. D'ailleurs, la rémunération du capital est plafonnée par la loi à 6% par an, mais, en plus, l'affectation des profits est décidée démocratiquement par l'AG des coopérateurs. En général ils vont plutôt décider de mieux rémunérer les travailleurs, d'engager plus de personnel ou de réinvestir dans l'outil plutôt que se rémunérer eux-mêmes.

Une coopérative à finalité sociale est donc une entreprise qui mobilise des capitaux parce qu'on en a besoin pour construire cette nouvelle filière et manière de produire mais qui a trouvé le moyen de se protéger du potentiel de nuisance du capital quand il est trop important et concentré en un trop petit nombre de mains. L'exemple de ce genre de dérives, c'est les centrales d'achat de la grande distribution qui ont un pouvoir considérable : en effet, 80% de l'alimentation en Europe passe par moins d'une di-

zaine de centrales d'achats de la GD. Vous imaginez bien le pouvoir de celles-ci.

L'enjeu est donc de déconcentrer le pouvoir et de créer des filières parallèles par rapport à ces grands distributeurs, beaucoup plus territorialisées, qui remettent en contact producteurs et consommateurs, et où les consommateurs sont partie prenante, que ce soit dans l'agriculture ou dans un autre domaine. Ici, il s'agit de la production de leur alimentation. Un coopérateur des Compagnons de la Terre va non seulement investir son capital dans le projet mais aussi donner un coup de main, soutenir le projet en étant ambassadeur de celui-ci et enfin, être aussi consommateur des produits.

Un exemple pour illustrer cela, c'est celui de la première coopérative Vin de Liège. L'an dernier, ils ont produit 40 000 bouteilles qu'ils ont commercialisées en une journée, en un week-end auprès de leurs 1 200 coopérateurs, simplement en envoyant un email où ils proposaient de commander les bouteilles. Ça veut dire que l'intégralité de la production a été financée par les coopérateurs qui l'ont également achetée, sans nécessiter d'intermédiaires qui vont confisquer une partie de la marge et sans frais de publicité.

Evidemment, les coopératives n'ont rien de nouveau. Elles existent depuis deux bons siècles mais on est en train de les redécouvrir et de les réinventer. On renforce l'aspect démocratique pour éviter qu'elles ne dérivent complètement à l'opposé de leur finalité initiale. Le contrôle démocratique est très important.

Pour illustrer ces dérives, rappelons-nous qu'au départ du scandale des lasagnes à la viande de cheval, il y avait aussi une petite coopérative régionale qui, de fusions en acquisitions a tellement grandi qu'elle a fini par devenir partenaire de Monsanto, puis de Pioneer, pour finir par perdre ses finalités initiales. On voit donc que le contrôle démocratique est très important pour éviter ces dérives. Les nouvelles coopératives mettent en place dans leurs statuts des mécanismes permettant un contrôle et un contre-pouvoir pour éviter ce genre de sort à leur initiative.

C'est une première chose : on redécouvre le modèle coopératif en l'affermissant et l'élar-

gissant. Au départ, les coopératives étaient souvent des coopératives de producteurs alors qu'actuellement, on a des coopératives qui ont vocation à être détenues collectivement par un large public, des milliers de personnes, comme Vin de Liège, ou Bees Coop et qui ont un œil critique citoyen sur le respect de la finalité sociale. Cela permet d'espérer d'éviter les dérives.

Quels modèles?

Est-ce que ça peut réussir ? Face aux multinationales de l'agro-alimentaire et aux centrales d'achats de la Grande Distribution, est-ce qu'on peut s'en sortir ?

Dans le cadre de la Ceinture AlimenTerre, on a vraiment travaillé beaucoup sur les modèles économiques et, derrière l'aspect citoyen et les intentions fortes au niveau social et écologique, on s'est dit qu'il fallait que ce soit viable sur le marché tel qu'il est. Par contre, pas n'importe quel marché. On ne voulait pas commencer à se connecter aux marchés internationaux mais on voulait essayer de créer un marché local, une filière très courte avec un rapport de confiance et d'implication des consommateurs et des épargnants, qui tienne le coup économiquement.

Un des modèles qu'on a mis en œuvre, c'est, au niveau des Compagnons de la Terre, qu'il ne faut pas être de simples producteurs primaires qui ne vont pas gagner leur vie, mais être des producteurs transformateurs : vendre du fromage plutôt que du lait, de la charcuterie fine plutôt que de la viande, du pain plutôt que de la farine. Et aussi, plutôt que d'être de simples producteurs transformateurs, on va également être nos propres distributeurs. En effet, puisqu'on est un mouvement citoyen, on a un contact direct avec les consommateurs. On va donc pouvoir se passer d'intermédiaires ou choisir ceux qui correspondent à nos valeurs. Et donc, non seulement les citoyens financent les projets parce qu'aucun de nous dans ce collectif n'est fortuné : on se met ensemble pour pouvoir créer cet outil de production. On a un outil de production qui crée de la valeur. On distribue sans perdre cette valeur et, grâce au fait qu'on a un actionariat qui ne recherche pas de plus-value et n'est pas là pour des motifs spéculatifs. La valeur créée est

donc réservée à la rémunération du travail et à l'essaimage du système. On voit qu'on est vraiment sur une réflexion économique qui permet de se dire : « OK, ça va peut-être tenir la route et on peut faire face au modèle dominant parce qu'on a créé de la valeur et on la conserve pour nous. »

Sur les modèles de distribution, c'est un peu la même chose. On a une production qui augmente sans cesse autour de Liège et on s'est dit qu'on n'arriverait pas à écouler tout ça uniquement avec les paniers de légumes. On a donc voulu créer notre propre magasin qui, plutôt que d'être confié à un intermédiaire, serait une coopérative à finalité sociale également, construite de manière à ce que ce ne soit pas une source de coûts. Ce n'est pas le modèle participatif de Bees Coop mais un aménagement rudimentaire, tout est en palettes, tout ce qui peut l'être est en vrac, on diminue donc les coûts et c'est plus écologique. On diminue également la gamme de produits. Là où une épicerie bio fait 4000-5000 produits, nous, on propose 200 produits de très haute qualité. On a donc un magasin qui a réussi à compresser au maximum ses coûts de fonctionnement et qui, du coup, peut se permettre de rémunérer correctement les producteurs en ne négociant pas leurs prix. On a également un prix de vente accessible au plus grand nombre, pour des produits locaux et/ou bio et, le plus souvent, les deux.

On voit que le fait d'aller à l'encontre du système de l'agro-business et des centrales d'achats, ça passe par l'invention de nouveaux systèmes économiques qui vont impliquer très fortement les citoyens. Non seulement en tant que consommateurs responsables mais aussi en tant qu'épargnants, décidant d'investir son épargne dans des projets locaux qui ont du sens, qu'ils connaissent, et dans lesquels il y a une démocratie de gestion et une transparence leur permettant de savoir à quoi sert leur argent.

La troisième manière de s'impliquer est de mettre la main à la pâte, comme on le fait : par exemple, en parlant du projet, comme je le fais ici auprès de vous.

Vio.Me : entreprise autogérée

John Malamatinas

Je suis journaliste et activiste en Allemagne, j'ai fait partie du mouvement Occupy contre l'inauguration du nouveau bâtiment de la BCE, en 2015. Il y avait beaucoup de monde, de Grèce également. Je suis à moitié grec et spécialisé sur la thématique de la crise en Grèce, surtout l'autogestion et le mouvement d'autogestion.

Un contexte de crise sociale

Si on veut parler de Vio.Me et d'un projet d'autogestion en Grèce, il faut dire quelques mots sur la situation en Grèce. En effet, elle n'est pas la même qu'en Belgique. C'est une situation de crise et de destruction sociale, où les jeunes ont commencé à partir du pays. Beaucoup sont venus en Belgique, en Allemagne, dans les pays du Nord. C'est un pays où les gens sont désespérés. Il y a eu une grande phase de mouvement social, avec des manifestations de plus d'un million de personnes, et de grève générale, en 2010-2011. Après cela, il y a eu une phase avec une désespérance encore plus grande, durant laquelle a commencé le mouvement d'autogestion. Notamment, parce que la phase de mouvement de masse contrôlée par les syndicats et les grosses organisations a arrêté. Syriza est arrivé au pouvoir, et beaucoup de colère sociale est rentrée dans la route parlementaire. On connaît tous l'histoire que Syriza a aussi, maintenant, obéit à la Troïka et aussi gère la crise en Grèce avec une manière plus sociald, on pourrait dire.

Vio.Me, une expérience d'autogestion

Vio.Me, c'est une usine en Thessalonique, deuxième plus grande ville de Grèce, avec un million d'habitants. Cette usine faisait partie d'une grande entreprise appelée Filkeram and Johnson. Il y a 15 ans, l'entreprise était une des meilleures entreprises du Nord de la Grèce.

Les gens de Vio.Me produisaient des colles pour les carrelages et d'autres produits pour le secteur du bâtiment et de la construction. Ils avaient déjà beaucoup lutté, notamment dans les années 90, contre leur patron, parce qu'il ne payait pas toujours les salaires à temps mais

également après, avec les années 2009, quand Papandreou, alors Premier ministre de Grèce, a annoncé que la Grèce n'arriverait pas à gérer la crise toute seule et a fait appel aux institutions internationales. Celles-ci ont toutes mis des pressions sur le pays pour faire face à la crise. A ce moment, la situation n'était pas facile, y compris pour Vio.Me

C'est en 2012 que le propriétaire de Filkeram and Johnson part du jour au lendemain, sans dire un mot, sans laisser d'explications, laissant l'usine avec les travailleurs. A l'époque, beaucoup d'usines subissaient le même sort. A Vio.Me les travailleurs sont déjà bien organisés dans un syndicat de base et quand ils se retrouvent dans cette situation, ils avaient déjà une Assemblée générale où ils décidaient tous ensemble avec un responsable et un secrétaire, mais c'était déjà une organisation très progressiste. C'est alors que les travailleurs ont décidé de lutter pour garder leur travail et leur usine, pour survivre, eux et leur famille. A ce moment, la situation est difficile pour une grande partie des Grecs et il y a beaucoup de suicides.

Une lutte en plusieurs phases

La première phase de la lutte de Vio.Me est une lutte classique : les travailleurs décident de rester sur le lieu de travail, de l'occuper et de faire grève. Ils tentent aussi d'avoir des contacts avec les politiques et le Ministère de l'Emploi. Ils commencent également un combat judiciaire pour récupérer l'argent dû par les propriétaires, c'est-à-dire six mois de salaire.

A ce moment, ils rentrent également en contact avec des mouvements sociaux, des groupes, des anarchistes, des syndicats, et d'autres projets de coopératives. Ils commencent des discussions et une assemblée de solidarité avec Vio.Me s'établit à Thessalonique. Les gens de Vio.Me viennent toutes les semaines pour participer à cette assemblée. Après quelques mois ils se rendent compte que la lutte classique n'a pas de sens dans le contexte grec.

La réponse reçue du Ministère n'est pas satisfaisante non plus, beaucoup de promesses sont faites mais tout le monde se rendait compte que la situation politique était mouvante et qu'un

nouveau parti allait bientôt prendre la relève en Grèce.

C'est alors que commence la deuxième phase de la lutte de Vio.Me où ils décident de vraiment occuper l'usine et de dire : « Nous-mêmes, on veut commencer avec une production de l'usine ». Ils ont rapidement vu que ce n'était pas facile d'avoir le capital pour continuer la production qu'ils avaient. Ils avaient beaucoup de discussions avec des mouvements sociaux et des mouvements écologistes et la suggestion de changer la production est survenue. C'est comme ça qu'ils ont décidé de changer et de produire des savons et des produits ménagers.

A ce moment, ils ont dit : « Notre objectif est triple : produire pour survivre mais sans produire n'importe quoi. Il faut que ce soit écologique et on veut fonctionner de manière démocratique. On veut produire pour la société. »

La prise de décision au sein de Vio.Me se fait via l'Assemblée générale des travailleurs, qui est une assemblée quotidienne où chacun a un vote. Tous les jours, se discute donc la production du jour mais également les tâches et fonctions de chacun. Il y a une rotation dans celles-ci. Les décisions se prennent par consensus, qui serait plus directement démocratique, à la différence d'un système majoritaire. Il n'y a plus de direction de syndicat, ni de secrétaire. Toutes les tâches sont tournantes et égalitaires.

A ce moment, il y a un grand moment de solidarité qui se met en place avec cette petite usine (ils ne sont qu'une trentaine de travailleurs). Les messages de soutien et solidarité viennent de partout dans le monde. Ils approfondissent cette idée de changer la production et se sont connectés avec le réseau « marché sans intermédiaires » établi en Grèce. Ce système du réseau sans intermédiaires existait déjà avant la crise. En effet, de nombreuses personnes vendaient déjà leur production sur des marchés. Mais il y avait également des marchands qui vendaient des tomates achetées ailleurs. LE mouvement s'est donc organisé pour favoriser l'organisation des petits réseaux de producteurs, pour les renforcer et leur permettre de vendre leur production. Ces petits réseaux commencent à se connecter. Chaque centre social a également un

petit magasin local où ils vendent des produits de ce réseau, ainsi que les produits de Vio.Me.

Il faut dire qu'en Grèce, il existe maintenant, un grand réseau de projets autogérés et projets coopératifs, connectés avec des marchés ouverts dans les villes, partout dans le pays. C'est comme ça que les travailleurs de Vio.Me ont trouvé une manière de distribuer leurs produits. Et ça, c'est ce qu'ils considéraient être « produire pour la société », en trouvant une autre manière de connecter producteurs et consommateurs. C'est possible avec ce réseau. Il y avait des gens de Thessalonique qui ont commencé à vendre les produits partout en Grèce.

La troisième phase de la lutte de Vio.Me est la phase actuelle.

Comme je le disais, avant que Syriza n'arrive au pouvoir, ils avaient promis de légaliser l'usine et la coopérative. En effet, jusqu'à maintenant, il s'agit d'une usine occupée et d'un projet illégal. Syriza avait également dit qu'ils allaient résoudre le problème judiciaire car il y avait beaucoup d'autres entreprises et créanciers de Vio.Me désireux de récupérer l'argent de Vio.Me. Actuellement, Vio.Me continue de produire mais ils vont, chaque semaine, au tribunal pour continuer la lutte contre la liquidation judiciaire de l'usine.

Une organisation ouverte sur le reste de la société

L'idée de Vio.Me n'est pas uniquement d'être une petite île dans un océan de capital en Grèce. Le Parti communiste grec avait critiqué Vio.Me en disant que les travailleurs voulaient être leur propre patron et faire une entreprise classique. Ils suggéraient également de rejoindre le mouvement des chômeurs plutôt.

Dans la Ville de Thessalonique existent différents centres sociaux développés par des groupes syndicaux, anarchistes, etc.. Différents projets sont organisés par des collectifs de base, permettant à des gens de trouver un travail, mais aussi de développer une réflexion politique et des projets sociaux, comme, par exemple, pour les travailleurs, des lieux de garde pour les enfants. Il y a également un hôpital social. Actuellement, en Grèce, beaucoup de gens n'ont pas accès à la sécurité sociale et vont donc dans cet hôpital qui n'est donc pas seulement fréquenté

par les migrants ou les sans papiers. A côté de ça, il y a Vio.Me qui vend ses produits dans ces différents endroits, ainsi que via le réseau de marché évoqué plus haut. Ces différentes structures sont toutes connectées.

Et on a aussi une autre partie de Grèce, là où les gens vont passer les vacances dans des stations balnéaires. C'est le lieu de la lutte contre la destruction écologique et les mines d'or. Tous ces gens qui participent à ces initiatives et mouvements sociaux parlent d'une transformation sociale qui aurait lieu ici et maintenant et pas dans mille ans. Il s'agit de vivre, produire et gérer la société autrement.

Je vais terminer avec un autre exemple qui concerne les « grands sujets » et les biens publics : c'est celui de la gestion de l'eau à Thessalonique. La Troïka voudrait privatiser l'eau. Un référendum a été organisé par le « Mouvement 136 » qui s'est organisé contre cette privatisation. Plusieurs milliers de personnes ont participé à ce référendum dont l'idée était que chaque citoyen de la ville pouvait, avec 135 euros, acheter une part pour créer un système coopératif de gestion de l'eau.

En conclusion, on peut dire que ces systèmes coopératifs ou autogestionnaires sont soutenus par de nombreuses personnes en Grèce. Avec la connexion de Vio.Me aux autres mouvements sociaux, il faut s'imaginer qu'un réel mouvement d'autogestion s'est développé. On estime à 100 000 personnes le nombre de personnes qui en font partie, ce qui n'est pas rien.

Des alternatives transformatrices de la société

On le voit, ces trois initiatives sont porteuses d'alternatives à de nombreux égards et suscitent beaucoup d'enthousiasme. Ailleurs, dans le monde, comme le souligne Jennifer de Solidarité Mondiale, des initiatives similaires voient le jour, comme chez les partenaires en Amérique Latine qui sont très positionnés dans ce sens- là. C'est donc riche de voir qu'il y a des initiatives allant dans ce sens, ici aussi.

L'enthousiasme n'empêche cependant pas d'avoir des questionnements supplémentaires. Notamment par rapport à la participation des publics et notamment, celle des publics « populaires » dans ces projets, mais aussi la réaction des autres acteurs (multinationales, structures capitalistes, etc.) à l'émergence de ces alternatives. La question de l'impact réel et du changement global est également une question qui est souvent posée à ces initiatives : est-ce qu'il est possible de changer le système en étant en dehors de celui-ci ?

Les expériences présentées ici montrent qu'il est très important de transformer à partir du local et des gens, pour arriver à un changement global.

Comment ce genre d'action aurait de l'impact sur la réduction du réchauffement climatique ?

Par rapport à la question des tonnes de CO₂ et le calcul de l'empreinte écologique, l'Etat ne s'amuse pas à calculer l'empreinte écologique de chaque entreprise. Pour ce qui concerne la Ceinture AlimenTerre, ils ont essayé de se renseigner sur les manières de la calculer et d'avoir un accompagnement pour objectiver l'émission carbonique de nos productions mais c'est compliqué. Même si on sait que le système mis en place, avec des entreprises relocalisées, émet moins que les entreprises classiques puisqu'il n'y a pas d'intrants chimiques, ni de transport sur des milliers de kilomètres, on fonctionne également en agroforesterie, qui contribue à lutter par la plantation d'arbres et la création de puits carbonés à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Intégration des publics et de l'accès des publics populaires.

Par rapport à l'intégration des différents publics dans ces projets, BEES Coop est un bon exemple. Dans la coopérative, explique Chloé Crockart, il y a trois piliers : la consommation, la mixité sociale et la gouvernance/ démocratie directe. Par rapport à la mixité sociale, BEES Coop a fait le choix de s'installer à Saint Josse et à Schaerbeek pour, justement, être dans un quartier à forte diversité. L'intégration des acteurs collectifs

intervient également dans cette optique- là. Ils voulaient travailler en collaboration avec les associations et acteurs existant à Schaerbeek. La communication n'est pas faite n'importe comment non plus, ils communiquent en plusieurs langues (turc, arabe, etc.) et souhaitent travailler avec des partenaires qui connaissent bien ces publics. Il s'agit ici de l'aspect mixité interculturelle. La coopérative travaille également sur la mixité économique, en travaillant sur l'accessibilité aux produits, en diminuant les coûts au maximum. Une cellule travaille en permanence sur ces réflexions et questions et deux des permanents travaillent sur différents projets en co-création. A chaque fois., les permanents ont un plan de travail dédié au développement de la coopérative et du supermarché mais aussi au développement de projets spécifiques, entre autres la mixité sociale. Après quelques mois seulement, la coopérative voit que cette démarche porte ses fruits et qu'il y a une meilleure intégration dans le quartier et une plus grande mixité sociale, qui sera, sans aucun doute, encore plus réelle et effective une fois que le supermarché sera ouvert. En effet, actuellement, il est encore difficile de voir le résultat concret pour certaines personnes.

Réaction des acteurs capitalistes et changement de système

Par rapport à l'impact plus global et la réaction des acteurs capitalistes, on pose souvent la question à ces initiatives et, notamment, quand ils expliquent leur projet à un public en éducation permanente.

Pour ce qui est de la réaction des grands distributeurs, la question ne se pose pas encore vraiment pour la BEES Coop puisqu'ils n'ont pas

encore ouvert, mais comme ils sont une coopérative de consommateurs et non un supermarché classique, ce qui nous permettra d'échapper aux réactions des acteurs classiques de la grande distribution. Par rapport aux réactions des entreprises capitalistes, il y a une question très importante : les gens de Vio.Me avaient des contacts avec d'autres usines, où les travailleurs avaient également l'option de passer à l'autogestion mais où les travailleurs étaient sous la coupe des gros syndicats. Par rapports aux entreprises classiques, comme les produits de Vio.Me ne sont pas distribués dans les supermarchés mais dans d'autres réseaux, il n'y a pas vraiment de concurrence directe et donc pas trop de réaction.

Par rapport au changement de système, les différentes initiatives soutiennent qu'il faut « penser global et agir local », et avoir une conscience politique. Christian Jonet se rend bien compte que tout est lié, comme le CETA ou le TTIP. L'objectif d'initiatives comme la Ceinture AlimenTerre, qui est également celui du mouvement de la transition, est d'agir là où l'on est. Les différentes initiatives grandissent, se mettent en réseaux et deviennent de plus en plus audibles par le politique qui écoute nos messages, qui percolent vers le politique. On agit à la base, mais avec une conscience du global. Le même discours est présent chez les travailleurs de Vio.Me qui se rendent compte que ces initiatives sont importantes pour l'exemple, pour montrer que les initiatives sont possibles, et qu'il est possible de faire boule de neige. Que ces petites initiatives peuvent devenir grandes et se développer. Selon eux, il est nécessaire d'avoir un poids politique pour faire bouger les choses.

6 Vivre la transition en Mouvement : table ronde d'organisations constitutives du MOC

TABLE-RONDE • Animée par Zoé MAUS, permanente CIEP

Les journées d'études du CIEP se terminent traditionnellement par une table ronde où l'on invite les différentes organisations du Mouvement à venir témoigner de leurs pratiques par rapport à la thématique envisagée. Aujourd'hui, on a vu que cette thématique du changement climatique était systémique et impactait tous les aspects du système économique, de la production à la consommation, et toutes les couches de la société. C'est donc tout à fait positif que différentes organisations du Mouvement aient répondu présentes. Malheureusement, Vie féminine n'a pu répondre favorablement à notre demande mais la parole féministe a néanmoins pu être largement tenue par l'intervention de Marijke Colle, ce matin.

En préparation de cette table-ronde, nous avons posé plusieurs questions aux organisations. Nous leur avons demandé, d'une part, comment le changement climatique, les questions environnementales et le rapport à la nature étaient intégrés dans leur travail et leur vision ; d'autre part, de nous informer quant aux actions précises menées sur cette thématique avec leurs publics et les éventuels freins rencontrés. Nous avons également souhaité savoir comment les différentes interventions de la journée - dont on a bien entendu que certaines étaient très impactantes par rapport au Mouvement ouvrier, les interpellaient et résonnaient dans leur structure.

On accueille donc Christine Steinbach, Présidente des Equipes Populaires ; Martin Guérard, permanent des JOC Mons-Borinage ; Michaël

Callens, Directeur du Service Recherche et Développement de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes ; et Philippe Cornélis, Permanent au Service d'études de la CSC. Je propose que vous répondiez aux trois questions de manière systémique, en une dizaine de minutes.

Intervention de Christine Steinbach, présidente des Équipes Populaires

Merci de m'avoir proposé de participer à cette table ronde et de partager, en tout cas, une expérience. Pour les Equipes Populaires, la question du changement climatique, du développement durable et d'une transition juste s'est imposée dans la foulée d'une réflexion qui a commencé il y a une quinzaine d'années sur le modèle de consommation. Ce modèle nous questionnait non seulement parce qu'il était, à l'évidence, inégalitaire pour tout ce qui est de l'ordre de l'accès aux besoins vitaux mais aussi par ses aspects gaspilleur et polluant. C'est ainsi qu'est arrivée une première réflexion sur la crise de la gestion collective des ressources. Le modèle de consommation de masse était aussi vécu comme très violent, d'une part parce qu'il y a une symbolique des objets qui vous situe à l'intérieur ou à l'extérieur du système, à laquelle les individus sont donc extrêmement sensibles et, d'autre part, parce qu'il ne leur permet pas d'être autre chose que des consommateurs, il les assigne à cette posture.

L'analyse critique de la société de consommation de masse a conduit, ensuite, le Mouvement à interroger le concept plus récent de développement durable : que pensons-nous qu'il faudrait développer et dans quels buts ? Mais, sur le plan politique, on sentait bien que nous n'étions pas vraiment autorisés à retrouver une posture citoyenne quand ce qui intéresse le marché et les principaux acteurs de ce marché, c'est que nous soyons des consommateurs, et des consommateurs qui, au titre d'individus, prennent des risques. Nous sommes, par exemple, constamment soumis à de la publicité, à des sollicitations pour des ouvertures de crédit... Comment, dès lors, se repositionner sur des enjeux en vue d'articuler un enjeu de bien-être social et un cadre contraignant de gestion des ressources alors que, parallèlement, dès qu'on sort de la posture de consommateur, on n'intéresse plus personne, on ne parvient pas à se faire entendre ?

Or, en tant que Mouvement citoyen, on a des choses à dire à ce sujet. On trouve, par exemple, aberrante la politique climatique et énergétique de l'Union européenne : d'un côté, l'Union adopte un « Paquet 20-20-20 » en vue de réduire les consommations, d'augmenter l'efficacité énergétique et de développer les énergies renouvelables. De l'autre, elle libéralise la production et la fourniture d'énergie, avec tous les impacts que cela entraîne en termes de concurrence entre fournisseurs, d'offres de services énergétiques supplémentaires et, in fine, d'incitation à la consommation.

Cela nous a régulièrement interpellés au cours du développement de notre analyse et de nos actions, qu'elle vient faire écho à l'analyse de Christian Maurel sur l'éducation populaire, qui envisage celle-ci comme la capacité de se donner les moyens de sortir de la posture qui nous est assignée, à partir du moment où celle-ci ne nous convient pas. Il y a donc vraiment cet enjeu, dans notre travail d'éducation permanente, de pouvoir sortir de cette position de consommateur.

Aux Equipes Populaires,, nous avons répondu à ces enjeux de deux manières : à travers un travail politique, d'une part, et à travers la mise

en place d'actions de terrain, d'autre part. Les actions que nous avons développées, sont basées sur l'envie qui a émergé de retrouver un pouvoir et un plaisir d'agir, particulièrement de la part de personnes qui subissent l'impact du système et vivent des situations financières difficiles, parfois, avec des problèmes de surendettement, des difficultés locatives, etc.

Une série d'initiatives telles que des potagers collectifs et solidaires, des tables d'hôtes de quartier (avec des légumes récupérés au marché), des achats collectifs groupés ou des ateliers de fabrication de produits d'entretien sont nées. Au départ, avec une ambition relativement modeste : trouver des solutions pour vivre moins cher et, pourquoi pas, plus sainement voire plus écologiquement. Les produits sur le marché sont souvent loin de répondre à cette triple préoccupation. A partir de là, on prend conscience qu'il est possible, en se mettant avec d'autres personnes, en fabriquant soi-même et en pratiquant des échanges de savoirs, d'aller chercher d'autres ressources et d'être plus cohérent sur un plan économique, social et écologique. Cette cohérence retrouvée s'avère mobilisatrice. On s'aperçoit que ce qui est développé là fait du bien à tous. Et, en même temps, on n'est plus seul, on a rejoint un réseau au sein duquel on peut apprendre et aussi apporter et produire des choses.

Cette cohérence et ce plaisir d'agir sont extrêmement précieux, et constituent de bonnes raisons d'accompagner le développement de ces initiatives, en veillant à ce que ce soit aussi des lieux d'échanges et de discussions dans lesquels il sera possible d'aller ensuite un pas plus loin. Par exemple, le collectif d'achats groupés à Liège-Huy-Waremme a connu dix ans d'existence en associant du débat public et l'organisation d'achat de produits locaux. Suite à une concurrence qui a fait vaciller le projet, un noyau s'est reconstitué avec certains qui souhaitent poursuivre le travail autour d'un projet de coopérative, actuellement en cours de construction. On voit que ce sont donc des initiatives qui peuvent aller plus loin...

A côté des actions de terrain, on poursuit aussi un travail d'analyse et d'interpellation politique. Lorsqu'on a construit, aux Equipes

populaires, un point de vue critique du développement durable, les militants identifiaient trois priorités : la rénovation énergétique des logements, le changement du modèle agro-alimentaire et le développement des transports publics. Les enjeux liés au droit à l'énergie nous intéressent tout particulièrement, c'est davantage sur la première que nous avons approfondi le travail politique, intégrant aussi d'autres aspects du droit à l'énergie.

J'ai dit tout à l'heure que l'analyse du modèle de consommation de masse nous avait amenés à dénoncer que les citoyens sont essentiellement traités comme des consommateurs, responsables individuellement face aux risques. Renforcer la législation sur la protection du consommateur est un vrai défi. Faire reconnaître une représentation collective des consommateurs, l'est également. Les mêmes constats se retrouvent en ce qui concerne le droit à l'énergie.

Par exemple, en ce qui concerne la rénovation énergétique des logements. C'est un enjeu crucial, mais ça n'avance pas suffisamment : l'Union européenne espérerait qu'on arrive (modestement) à un taux de rénovation de 2% des logements, nous sommes dans les faits seulement à 1% en Wallonie. Cela est dû au type de politiques publiques que l'on propose pour répondre à cet enjeu, à savoir une logique de primes, activées essentiellement par des individus qui ont les moyens culturels et financiers de les mobiliser. Pour nous, une dimension collective devrait être introduite dans ces politiques, intégrant les gens et les acteurs locaux dans des processus de rénovation par quartier et mettant l'accent là où se trouvent les priorités.

Autre exemple : les compteurs « intelligents ». En quelques mots, il s'agit de compteurs communicant qui devraient, demain ou prochainement, remplacer les actuels compteurs électromécaniques, et permettent de communiquer des données de consommation vers l'extérieur, par exemple vers le gestionnaire de réseau de distribution. Une fois ces compteurs installés, celui-ci ne devra donc plus se déplacer chez les ménages pour relever les index. Les compteurs intelligents peuvent aussi être connectés avec des appareils (chaudière, frigo...).

C'est « l'Internet des objets ». De tels compteurs facilitent une gestion de la demande d'électricité en fonction de l'offre. Autrement dit, l'objectif est d'amener les consommateurs d'énergie à différer certaines tâches (ex. mettre le sèche-linge en route) et à les lancer à d'autres moments que ceux où la demande atteint généralement un pic (par exemple quand on rentre chez soi le soir et qu'on allume massivement les lampes). Il s'agit ainsi d'intégrer les énergies renouvelables sur le réseau : leur production étant par nature plus aléatoire, cela implique de développer une certaine flexibilité, y compris une flexibilité de la demande d'électricité.

Nous comprenons bien l'enjeu. Mais la perspective d'un déploiement massif des compteurs communicant dans tous les foyers en Wallonie et à Bruxelles pose, pour nous, une série de questions. Celle du coût très élevé pour la collectivité. Celles des inégalités, à partir du moment où, une fois encore, la solution préconisée repose sur une logique individuelle : le consommateur doit s'équiper pour gérer sa demande ; jongler avec des tarifs qui deviendront ultra-variables... Qui pourra le faire ? Il y a aussi la question de la protection des données de consommation : entre les mains de qui ces données vont-elles tomber ? Les fournisseurs sont preneurs pour proposer des services supplémentaires à leurs clients. L'Etat, lui, peut s'en servir, par exemple, pour mener la chasse aux chômeurs. Il le fait déjà, donc, c'est une question bien réelle. Il y a également les risques en matière de santé publique, ainsi que la question de la protection du consommateur quant à son droit d'accès à ce bien vital. Or, si on peut envoyer des informations à distance, cela veut dire aussi qu'on peut vous couper à distance.

Et puis, derrière toutes ces questions à l'œuvre aujourd'hui, il y a une solide question de fond : pourquoi ce déploiement des compteurs intelligents, qui peut bouleverser l'existence d'un grand nombre de personnes est-il, du côté politique, réduit à une simple question technique ? Pourquoi nous dit-on qu'il s'agit uniquement d'une question de plan d'investissement du gestionnaire de réseau, donc de gestion tarifaire, et qu'il suffit que le régulateur s'en occupe ?

Pour nous, il s'agit clairement d'une question politique qui doit faire l'objet d'un débat démocratique. Ne serait-ce que pour qu'on puisse se demander si ça doit être traité sur un plan purement individuel ou s'il y a moyen de l'aborder dans une dimension plus collective (gestion par quartier) permettant aussi au citoyen de se ré-approprier la question.

Bref, la problématique des compteurs intelligents me semble illustrer que, en matière de transition juste, un enjeu de fond sous-jacent est à porter : celui de passer de la logique dominante du consommateur considéré dans un processus d'adaptation individuel, à une logique plus collective qui reconnaît la représentation collective et recherche des solutions plus collectives de la gestion des ressources.

Il reste que, entre l'urgence de trouver des solutions globales très rapidement et le temps long de l'éducation populaire pour s'emparer de ces questions complexes, il y a un formidable hiatus. Comment le résoudre ? C'est un vrai problème. Et pourtant, il est beaucoup plus plombant de se dire qu'il n'y a pas d'autres solutions que d'acquérir (si on le peut) des équipements auxquels on ne comprend rien, que de s'engager dans un réseau de personnes qui ont lancé une initiative intéressante dans laquelle on va pouvoir trouver pied et se questionner collectivement. Je pense donc que la logique démocratique demeure fondamentale pour réaliser les défis de la transition.

Intervention de Martin Guérard,

permanent JOC Mons-Borinage

Par rapport à la question de savoir comment nous traitons, au sein des JOC, la question du dérèglement climatique, il faut savoir, tout d'abord, que c'est un travail qu'on fait avec les jeunes et pas simplement en organisant une stratégie dans les structures de l'organisation. On essaie ainsi de travailler cette question tout simplement sur base de notre méthode, le Voir-Juger-Agir.

On commence par le béa-ba, en donnant la possibilité aux jeunes de se rendre compte de

tous ces phénomènes qui se passent dans nos écosystèmes, qui sont des réalités complexes ou, qu'à tout le moins, on ne voit pas quand on sort de chez soi et quand on vit sa vie quotidienne. Il est donc nécessaire de faire, avant tout, un travail pour expliquer ce qu'est le réchauffement climatique, ses conséquences, etc.

Vu qu'il s'agit d'une thématique qui est traitée par d'autres acteurs, les jeunes avec qui on travaille ont généralement déjà connaissance de certains éléments, mais on les reprend ensemble, puis, on passe aux autres étapes de la méthode, le juger et l'agir. Quand on mène ce travail, on se rend compte qu'il y a un sentiment d'urgence très important chez les jeunes : le dérèglement climatique est vécu comme un danger, quelque chose qui les menace directement, eux-mêmes ainsi que leur environnement. Cette urgence, qui est à la fois ressentie et réelle, justifie l'urgence de passer à l'action.

Aux JOC, on met en place et on participe à des actions directes de désobéissance civile non violentes, parce que cela permet de passer à l'action relativement rapidement, de se sentir agir et de ne plus rester impuissants. Ces actions seules ne suffisent pas évidemment, mais il faut les voir comme un élément d'une stratégie où des acteurs utilisent différentes tactiques d'actions.

En ce qui concerne les actions concrètes auxquelles nous participons, il y a d'abord eu les « Climate Games », qui ont eu lieu à Paris pendant la COP21. Lors de cet appel à la désobéissance civile qui a été lancé, l'idée était d'avoir, en même temps que se déroulaient les négociations officielles, des activistes qui dénoncent à la fois les lobbies actifs dans la négociation et les multinationales coupables de crimes climatiques. Il s'agit d'actions qui jouent un rôle d'Agit prop, très visuelles et avec un message bien pensé. Avoir un message bien construit est, en effet, essentiel, car l'action ne peut pas aller sans l'expertise pour savoir ce qu'on va dénoncer. Des supports de communication audiovisuelle ont ainsi été réalisés, qui sont ensuite partagés sur les réseaux sociaux. Et il faut dire que c'est un très bon outil de propagande - on est sur des vidéos qui font des centaines de milliers

de vues, et qui donnent envie à d'autres jeunes de passer à l'action - avec un très bon rapport temps investi-efficacité.

Plus récemment, on a essayé de lier l'enjeu de la justice climatique, de la lutte contre le dérèglement climatique avec celui des traités commerciaux de libre échange, le CETA, le TTIP. Un travail a donc été fait avec les jeunes, d'une part, pour présenter le contenu et la technicité de ces textes, ou, en tout cas, ce qui est prévu et, d'autre part, pour les mettre en rapport avec la COP21. Nous avons ainsi pu développer une réflexion sur l'absurdité qui consiste à vouloir augmenter les échanges transatlantiques alors que la logique pousserait à relocaliser la production. On a travaillé sur trois niveaux : tout d'abord, sur la formation des membres, ensuite, sur la mise en place d'actions JOC pour participer aux TTIP Games Over - un mouvement où les jeunes sont très présents, et, enfin, pour aider tous les autres jeunes qui sont dans des groupes affinitaires, afin de donner à leur groupe les moyens de leurs ambitions.

A côté des actions de désobéissance civile pour lutter contre les acteurs qui sont responsables du dérèglement climatique, c'est-à-dire les multinationales coupables de crimes climatiques et les lobbies, et du travail pour mettre tout cela en lumière, un autre aspect traité dans différents groupes est celui des initiatives de transition. Je ne peux pas toutes les citer mais il y a, par exemple, un groupe, à Charleroi, qui fait de la récupération de meubles, à la fois, pour aider des jeunes qui s'installent à se meubler et pour développer une réflexion sur la société de consommation.

Je vais peut-être conclure par cette réflexion : nous sommes aujourd'hui face à des défis immenses. On a vu, par exemple, ce matin, qu'il va falloir détruire énormément de stocks de capital, qui valorisent, dans le bilan des compagnies pétrolières, les réserves d'énergie fossile. Il va falloir des forces sociales qui vont avoir la capacité d'imposer ce changement - car c'est, à mon sens, inimaginable de penser qu'à un moment donné, toutes les initiatives mises en place vont pouvoir effectuer un basculement systémique - et j'ai la conviction que cette force sociale

est celle des travailleurs, avec ou sans emploi, jeunes travailleurs intellectuels ou non ; et que le travail des JOC, c'est aussi d'organiser ces jeunes travailleurs pour qu'ils puissent contribuer à ce changement.

Intervention de Michaël Callens,

directeur du Service Recherche et Développement de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes

Si on veut s'intéresser à la Mutualité et l'écologie, il faut, tout d'abord, se poser la question de la mission d'une mutualité. La loi mutualité de 1990 décrit notre mission comme consistant à promouvoir le bien-être physique, psychique et social de nos membres. C'est aussi la définition classique de la santé donnée par l'OMS.

Il apparaît néanmoins qu'on ne peut pas être en bonne santé physique, psychique et sociale lorsque, par exemples, on ne peut pas dormir la nuit en raison du bruit ou on est empoisonné quand on sort à cause de la mauvaise qualité de l'air. Ainsi, de plus en plus d'analystes estiment qu'il faudrait intégrer l'aspect écologique, actuellement manquant, dans la définition de la santé, en parlant non seulement du bien-être physique, psychique et social mais aussi écologique. Parce que, quand l'écologie n'est pas en ordre, on ne peut pas être en bonne santé. C'est un argument très important en vertu duquel la Mutualité est concernée par l'écologie.

Au niveau des actions que nous menons en la matière :

Nous participons à un groupe inter-mutualiste sur la santé et l'environnement, parce que les intérêts des différentes mutualités se rejoignent sur ces questions-là.

Nous réalisons également des études car les mutualités disposent de nombreuses données médicales très détaillées, regroupées dans une grande base de données inter-mutualiste, qui peuvent être croisées avec des données environnementales, comme les moments de pics de pollution, de SMOG, etc. Nous pouvons ainsi déterminer l'influence de ces événements sur les maladies cardiovasculaires (infarctus, AVC, etc.), respiratoires, etc. A l'Agence Inter-mutualiste,

nous avons, par exemple, réalisé une étude sur l'influence des pics de pollution sur certaines maladies cardiovasculaires.

Sur base de ces études, nous pouvons ensuite sensibiliser nos membres, les mobiliser mais aussi simplement les informer. Il est très important d'être objectif dans l'information que nous leur transmettons. Par exemple, il faut pouvoir rappeler qu'on n'a jamais vécu aussi longtemps qu'aujourd'hui et ne pas exagérer, par exemple, le lien entre l'environnement et l'apparition de cancers : seuls 2 ou 3% de ceux-ci sont liés à l'environnement quand plus de 30% d'entre eux sont liés au tabac. Il faut aussi pouvoir dire que l'impact du citoyen en matière de pollution de l'air est beaucoup plus important que celui de l'industrie : 40% de celle-ci est causée par les ménages, par tout ce qui est consommé, notamment le chauffage. De plus, l'air qu'on respire à l'intérieur des maisons a un impact beaucoup plus grave sur la santé que l'air, même pollué, que l'on respire à l'extérieur. C'est pourquoi nous menons un travail d'information vers nos membres sur la pollution dans les maisons. On vient d'obtenir l'approbation d'un projet pilote, qui va nous permettre de nous rendre avec des consultants chez les gens afin de leur donner des conseils pour améliorer la qualité de l'air dans leur maison.

On prend aussi des positions politiques. Mais, comme je l'ai dit, l'écologie et la santé, c'est un domaine compliqué et complexe. Parce que, par exemple, quand on veut isoler dans une étude le composant environnement parmi tous les composants qui influencent la santé des gens (comportement alimentaire, climat social, etc.), ce n'est pas toujours évident. Il faut, dans ce cas, être en mesure de comparer avec un groupe similaire dans lequel il n'y a pas ce polluant. C'est pourquoi nous travaillons ensemble avec l'ONG européenne HEAL : « Health and Environnement Alliance », qui est aussi le partenaire privilégié de l'Union européenne.

On travaille aussi avec des mutualités étrangères au sein de l'Association inter-mutualiste. On a, notamment, réalisé une déclaration avec toutes les mutualités européennes afin de convaincre les décideurs politiques de prendre

les normes les plus sévères possible en vue de garantir un air sain, alors que l'Europe voulait avoir des critères beaucoup plus bas.

Cependant, nous constatons que ce n'est pas toujours évident que les Mutualités d'autres pays se positionnent dans les domaines de l'environnement. En Belgique, c'est heureusement bien le cas et, notamment, dans des actions plus 'macro' : les Mutualités se sont ainsi, par exemple, associées aux manifestations contre le CETA et le TTIP.

Pour terminer, on vit aujourd'hui dans une économie où il faut produire toujours plus, travailler plus longtemps et de façon plus flexible, etc. Cela a naturellement un impact sur l'environnement. Donc la lutte sociale est aussi la lutte écologique. Si on change notre façon de travailler, par exemple en travaillant moins, cela aura aussi un grand impact sur la santé. Peut-être qu'on gagnera un peu moins, qu'on devra adapter notre comportement, etc. Mais quand on regarde aujourd'hui les chiffres de l'invalidité, on voit que ce sont surtout les affections psychologiques et le burnout lié au travail qui sont en grosse progression, ainsi que les troubles locomoteurs (tels que le mal de dos, par exemple, qui contient également une forte composante psychologique). Ainsi, la manière dont on organise le travail dans une société qui veut produire toujours plus a un impact négatif sur la santé. C'est aussi une des raisons pour lesquelles il est pertinent pour les mutualités de collaborer et d'agir en Mouvement.

Intervention de Philippe Cornélis,

permanent au service d'étude de la CSC

Tout d'abord, sur le positionnement général de la CSC par rapport à la question climatique, nous défendons la transition juste. De manière très résumée, à travers cette revendication, nous reconnaissons qu'il y a un problème énorme et qu'il faut un changement radical, changement qui doit se faire avec les travailleurs, en les accompagnant et pas contre eux. Cette posture se traduit par des prises de position générales, très proches de celles des ONG voire même des

pouvoirs publics : on soutient ainsi l'objectif de maintien sous les 2°C de l'augmentation des températures globales ainsi que la baisse des émissions pour les pays industrialisés de 80 à 95%.

Tant que l'on reste dans les prises de position générales, notre discours est très progressiste. Cependant, nous sommes en tant que syndicats confrontés à des contradictions qui ne sont pas faciles à dépasser et que je vais tenter d'expliquer.

Ces contradictions se révèlent, par exemple, lorsque nous devons nous positionner sur les objectifs européens à l'horizon 2030, qui sont de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre : malgré les demandes de plusieurs acteurs, nous n'avons pas demandé que l'Europe aille plus loin, et cela bien que nous soutenions dans les faits l'objectif des 2°C et alors que l'ambition européenne pour 2030 est totalement incompatible avec cet objectif (en effet, si on réalise des réductions d'émission de 40% entre 1990 et 2030, on ne va pas refaire 50% entre 2030 et 2050, sachant que les 40 premiers pourcents sont les plus faciles à atteindre !).

Ces contradictions se traduisent également par nos positions par rapport au modèle économique, en pleine modification mais qui demeurent néanmoins tendues. Le terme croissance apparaît trois fois dans le texte du Congrès de la CSC de 2013. Dans la première occurrence, on affirme : « il s'agit de renoncer à ce modèle de croissance capitaliste basé sur la surconsommation de biens matériels et la destruction des liens sociaux », ce qui est une remise en cause claire du système. Plus loin, on estime que « ce n'est pas d'une hypothétique relance de la croissance que nous devons attendre une augmentation du nombre d'emplois mais bien d'une diminution moyenne de la durée du travail de ces emplois ». Ici, sur la question du temps de travail, on ne défend plus une remise en question de la croissance en tant que telle mais on se demande si on y arrivera ou pas. Enfin, plus loin, nous défendons un modèle européen « qui allie une croissance durable et des conditions de vie et de travail sans cesse améliorée ». J'ai été prendre encore comme autre exemple le tract pour la manifestation syndicale du 7 octobre et

la première revendication est, je cite : « Pouvoir d'achat ! C'est meilleur pour la croissance que le saut d'index et l'augmentation de la TVA et des accises ». Ces différentes phrases illustrent bien que quand on pense 'Climat', on se rend compte qu'il y a un gros problème et qu'on ne peut pas continuer avec une croissance. ce matin, ce n'est pas qu'on est pour une décroissance mais c'est juste que l'effort est tellement important qu'il ne peut pas être doublé d'une croissance économique. Par contre, quand on parle de toute une série d'autres choses, on voit qu'on est très fortement lié à la croissance pour atteindre nos objectifs. Je voudrais ajouter, pour terminer sur ce point, que l'évolution me semble marquée, entre le nouveau Congrès que l'on prépare et celui de 2013 : il y a beaucoup plus de remises en question spontanées du modèle économique dans son ensemble.

Je voudrais également réagir, comme cela nous a été demandé, sur différents éléments qui ont été amenés ce matin.

Tout d'abord, la question a été soulevée de savoir s'il faut s'inscrire ou non dans le processus des COP. En tant que syndicat, nous nous inscrivons très clairement dans une logique de discussion, de participation et de tentative de faire évoluer les choses de l'intérieur. L'obsession syndicale, pendant 7-8 ans aux COP, ça a été d'obtenir le terme transition juste dans le texte, on en est là actuellement dans ce qu'on peut espérer obtenir.

A titre personnel, je souhaite me distancier quelque peu de mon organisation sur ce point. Quand on voit une photo comme celle qu'on a vue ce matin ; qu'on se trouve dans des COP où se discutent des textes avec très peu d'engagements concrets ; qu'on sait qu'en même temps que la COP de Paris se négociaient le TTIP, avec un mandat donné aux négociateurs européens pour qu'ils n'autorisent aucune référence à l'accord de Paris ; quand on constate enfin que les COP sont sponsorisées par des entreprises telles que BMW, Arcelor Mital, Alstom (entreprise canadienne de gaz de schiste), etc. ; et qu'après, on nous dit qu'on va limiter le réchauffement à 2°C, on se dit que c'est une blague de mauvais goût. Voyant cela, à un moment donné, en tant que

syndicat mais également qu'ONG, et tout en reconnaissant que le processus est nécessaire, on doit pouvoir se mettre en dehors et s'opposer de manière plus forte.

Sur la question des « solutions » technologiques, on rejoint tout ce qui a été dit sur les horreurs de type rémunération des services écosystémiques et toute une série de solutions de type ingénierie. Ceci dit, étant donné que nous ne pourrions certainement pas maintenir l'augmentation des températures sous les 2°C, il ne faut sans doute pas s'opposer à toute recherche, notamment en matière de stockage du carbone, car on va avoir besoin de solutions technologiques. Le problème, comme le soulevait Daniel Tanuro, c'est plutôt qu'on utilise d'hypothétiques solutions technologiques pour ne pas bouger concrètement au niveau de la réduction des émissions.

En matière de mauvaises solutions technologiques, je voudrais, notamment, attirer l'attention sur la biomasse électrique, dont on parle très peu - excepté les ONG, et qui est pourtant une véritable aberration écologique : utiliser de la biomasse neuve - c'est-à-dire des arbres - pour produire de l'électricité, cela émet 50% de CO₂ de plus que le charbon ! Utiliser, en outre, comme argument que c'est neutre climatiquement parce que l'arbre a stocké le carbone atmosphérique qu'il va réémettre, ce n'est pas honnête. Je viens de faire le calcul en 3 minutes : en comptant que l'arbre brûle en 3 minutes et qu'il a pris 20 ans pour pousser, il faut 3 504 000 fois plus de temps pour stocker le carbone que pour le relâcher dans l'atmosphère, on est donc très loin du compte en termes de neutralité ! Il y a ainsi beaucoup de choses qui sont faites soi-disant pour le climat et qui sont, en réalité, des catastrophes.

On a également abordé la question du progrès. Je voudrais attirer l'attention, à cet égard, sur la tendance trompeuse à qualifier de progrès toute évolution technologique. Dans le dictionnaire, le progrès est défini comme « transformation vers le mieux, parcours vers un idéal ». Or, les innovations technologiques permettent parfois d'aller en ce sens, parfois non.

Les exposés de ce matin sur le modèle coopératif ont été fort intéressants. Si je ne suis pas un expert de ces questions, j'ai néanmoins

pu observer qu'elles suscitaient certaines réticences au niveau syndical. Mon sentiment est que cela questionne notre identité en tant que syndicalistes : si, demain, il n'y a plus de patrons, quel sera notre rôle ? Ce qui est également très intéressant dans ce mode d'organisation, c'est tout ce qu'il soulève à l'intérieur du syndicat en termes de questionnements sur la finalité du travail. Maintenant, il est clair que notre travail se situe, avant tout, au niveau des secteurs conventionnels. Et qu'on est obligé de travailler, par exemple, sur un système tel que le commerce des droits de polluer, auquel on est très allergique, au départ, mais par rapport auquel nous devons défendre, notamment, la meilleure affectation possible des moyens qui seront prélevés. Il y a donc des expériences très novatrices et intéressantes, d'un côté, dont on doit continuer à s'inspirer, et le travail sur des modèles qui ne sont pas ceux-là, d'un autre côté.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'on fait, souvent, trop facilement l'impasse sur ce qu'est véritablement la transition et ce qu'elle implique. On voit, en effet, où l'on en est et où l'on voudrait aller mais le chemin à parcourir entre les deux est parfois éludé. Or, il y a encore, chez nous, des dizaines de milliers de personnes qui travaillent l'industrie chimique, sidérurgique ou automobile, des secteurs concernés au premier chef par cette transition. De plus, tout notre système étant actuellement basé sur la croissance, son absence génère de grandes difficultés. Si de nombreuses pistes intéressantes existent sur la manière d'organiser cette transition, il manque encore, à mon sens, une vision globale. En termes de perspective, il me semble que si, au niveau syndical, on pouvait sortir de l'optique d'une relance économique par le pouvoir d'achat pour soutenir une relance, pour une période transitoire, par des investissements, cela permettrait de faire un pas en avant. Parce que la transition va effectivement impliquer des investissements, notamment, dans les infrastructures électriques et de transport. Il faudrait ainsi que l'on sorte d'une logique de relance par le pouvoir d'achat, et cela, bien que cette revendication demeure évidemment pertinente pour une partie de la population. Le fait que les sec-

teurs qui vont devoir émerger dans le cadre de la transition ne sont pas encore représentés au niveau syndical, alors que ceux qui vont devoir se transformer le sont, et que les forces de réaction sont donc plus puissantes que les forces de transition, est également un point d'attention à garder à l'esprit dans ce cadre. A noter cependant, et je terminerai définitivement sur ce point, que

les travailleurs des secteurs amenés à se transformer sont bien plus réceptifs et conscients par rapport au dérèglement climatique que ce que l'on pourrait communément penser. Et bien qu'ils soient inquiets pour leur avenir, ces travailleurs ne sont pas forcément fermés face au changement. Il y a, dès lors, lieu de poursuivre le travail et l'échange avec ces secteurs !

7 Changer le système ? Pas le climat ! Conclusions

PAR Christian KUNSCH, président du MOC

Notre Mouvement n'entend pas séparer les enjeux climatiques de celui de repenser le modèle économique dominant. Cette journée d'études se place d'ailleurs dans un continuum d'actions et de réflexions qui s'inscrivent dans cette perspective : l'an passé, sous l'impulsion d'Anaïs Trigalet, une demi-journée de réflexion a été organisée et nous avons manifesté dans le cadre de la COP 21 à Bruxelles et à Ostende ; nous avons aussi exprimé le point de vue du Mouvement après l'adoption des résolutions de cette même COP 21, dans un communiqué où nous appelions à ne pas considérer que les conclusions de la conférence de Paris mettaient fin à nos réflexions, mais, au contraire, appelaient à une mise en œuvre concrète sous peine d'immobilisme.

Cette journée nous a tout d'abord permis de pointer les enjeux des négociations climatiques internationales et identifier les stratégies envisagées en vue de répondre à ce défi. L'objectif étant de donner au Mouvement des outils et ressources pour pouvoir débattre de ces questions et se positionner.

On a ainsi entendu que différentes visions idéologiques s'affrontent par rapport à cette problématique (causes, solutions à apporter...). Si les dirigeants du monde reconnaissent aujourd'hui la réalité du changement climatique - à l'exception notable de certains comme Donald Trump - ils comptent y répondre principalement par la voie d'un capitalisme vert qui ne permet pas d'apporter un changement radical à la hauteur des

circonstances et qui est porteur d'effets extrêmement destructeurs : appropriation de « puits de carbone » au détriment des droits et besoins des peuples autochtones, principalement dans les pays du Sud, développement de technologies hypothétiques et dangereuses telles que les TEN¹, développement d'un marché du carbone qui permet à certains pays ou secteurs de poursuivre la pollution sous couvert de lutte contre le changement climatique... Notre Mouvement doit dès lors rester critique par rapport à cette stratégie, mise en œuvre par exemple au nom de la création d'emplois « verts » qui n'auraient de vert que le nom. En exigeant notamment une définition stricte de ces emplois.

Nous devons utiliser pour notre analyse critique, la triple clé de domination - capitaliste, raciste, patriarcal - et rester vigilants dans la défense des intérêts des populations autochtones. Dans ce cadre, nous avons entendu également qu'un mouvement écoféministe fait le lien entre la destruction de la nature et l'oppression des femmes et que les mouvements féministes ont un rôle important à jouer dans cette lutte.

Nous avons ensuite mis en avant des initiatives concrètes qui illustrent que la transition vers d'autres manières de produire et de consommer est en marche, et nous avons identifié ce qui, dans ces initiatives, témoigne de ce nouveau modèle à venir, capable de faire face aux enjeux écologiques et sociaux.

¹ Technologies à émissions négatives.

Nous nous sommes ainsi penchés sur des initiatives locales et collectives qui partagent l'expérimentation de pratiques de démocratie interne (participation, autogestion...), la relocalisation de la production, et une production effectuée en fonction des besoins sociaux et intégrant la contrainte écologique. Nous avons également cherché, à partir des expériences des intervenants, à dégager des stratégies en vue d'étendre ce modèle (alliances, propositions politiques...).

La mise en réseau de ces initiatives est importante : passer du niveau « micro » à celui du « méso », en soulignant le rôle que les mouvements sociaux peuvent jouer dans ce cadre. Pour les économistes réunis au sein de la Commission 4 du dernier Congrès des économistes, ces initiatives de transition sont porteuses d'un nouveau modèle. Ils pointent le fait qu'elles relèvent d'un entre-deux qui dépasse les oppositions traditionnelles entre Etat et marché et qui « dessine les contours d'un autre modèle économique de nature sociale, collaborative, démarchandisée et en transition ». Ces initiatives supposent néanmoins d'être pensées à l'aide de cadres d'analyse qui sortent de ceux de l'économie conventionnelle, cadres qui sont aujourd'hui peu développés et minoritaires, et qui devraient notamment être capables d'appréhender le niveau méso.

Enfin, nous avons donné la parole aux organisations constitutives du MOC, afin qu'elles nous présentent leur vision relative au changement climatique, au changement de système et à la transition, et qu'elles explicitent comment elles l'intègrent dans leurs positions et leurs actions. Nous avons ainsi pu constater que, bien que du chemin reste à accomplir, la prise en compte de ces questions au sein du Mouvement est bien réelle : en témoigne, par exemples, les réflexions au sein de la CSC sur la question de la croissance, les actions poursuivies par les EP sur la consommation de masse et ses alternatives ou encore par les JOC contre les traités de libre-échange.

Lors de cette journée, en voulant aborder à la fois la problématique du changement climatique et celle du changement de système et de

la transition, on peut dire que nous avons vu grand ! Nous n'avons donc pu qu'être partiels et sans doute la principale conclusion à tirer de la journée est qu'il conviendra de poursuivre et d'approfondir le travail d'examen entamé. Il y a d'ailleurs plusieurs motifs de poursuivre ce travail, dont certains ont été mis en avant aujourd'hui :

L'état d'urgence climatique tout d'abord, qui demeure total et n'est absolument pas endigué par les politiques prévues ou mises en œuvre à ce stade (dans le cadre de l'accord de Paris notamment) et cela malgré ce qu'en disent les dirigeants.

Le fait que la crise écologique, en particulier climatique, vient questionner le système économique dominant et mettre en lumière ses impasses : citons par exemple la poursuite sans fin d'une croissance dont on sait qu'elle n'est pas tenable pour les écosystèmes et n'est plus, au-delà d'un certain niveau de développement, pourvoyeuse de bien-être et de réduction des inégalités. Citons également une production - et une technologie - orientée prioritairement en fonction du profit et qui tend à annihiler toute autre considération (sociale, mais aussi environnementale).

Or, il s'agit bien là, si l'on peut dire, du « fonds de commerce » de nos organisations. Les questions environnementales ne sont ainsi pas des préoccupations qu'on devrait traiter de manière secondaire ou laisser aux mains des seules associations environnementales mais au contraire un champ que l'on devrait totalement intégrer dans nos travaux et réflexions en vue de proposer un nouveau modèle capable d'apporter des réponses globales aux crises écologique et sociale.

Convertir le modèle de développement global implique de réfléchir « sur le sens de l'économie et de ses objectifs, pour en corriger les dysfonctionnements et les déséquilibres. Il ne suffit pas de concilier, en un juste milieu, la protection de la nature et le profit financier, ou la préservation de l'environnement et le progrès. Sur ces questions, les justes milieux retardent juste un peu plus l'effondrement. Il s'agit simplement de redéfinir le progrès. Un dévelop-

pement économique et technologique qui ne laisse pas un monde meilleur et une qualité de vie intégralement supérieure ne peut pas être considéré comme un progrès. (...) Dans ce cadre, le discours de la croissance durable devient souvent un moyen de distraction et de justification qui enferme les valeurs du discours écologique dans la logique des finances et de la technocratie »².

Le fait que la justice sociale, qui est le combat historique du Mouvement ouvrier, constitue la condition impérative d'une société écologique. En effet, dans notre société ultra (et de plus en plus) inégalitaire, ce sont les plus riches (individus et Etat) qui polluent le plus, et les plus pauvres qui paient les dégâts des dégradations environnementales. De plus, l'égalité favorise un respect de l'environnement, notamment en neutralisant une consommation « positionnelle » au niveau social.

Enfin, le fait que l'écologie, bien au-delà d'une contrainte à intégrer dans le processus de production, constitue en réalité une nouvelle culture, qui implique un changement radical des rapports de l'homme à la nature, aux autres et à ce qu'est ou doit être la société³. Nous allons devoir développer une culture du soin à la terre, de l'attention aux impacts écologiques et de la sobriété qui loin d'être austère pourrait se révéler porteuse de bien d'autres richesses (temps libéré, lien social, coopération, véritable qualité et durabilité des produits...). Cette nouvelle culture n'appelle pas un simple basculement vers d'autres techniques (durables) mais bien un changement de paradigme. Il y a là un défi culturel pour la société et en particulier nos mouvements d'éducation permanente.

On voit ainsi que l'arrêt des destructions environnementales et la lutte contre le dérè-

glement climatique peuvent devenir de formidables arguments en faveur d'un changement qui placerait la justice sociale et environnementale au centre. Pour peu qu'on accepte d'intégrer cette lutte, de la considérer comme nôtre, et de tirer des défis écologiques les conclusions qui s'imposent, notamment en termes de remise en cause du système productiviste et d'accumulation du capital.

Au terme de cette journée, nous affirmons notre volonté de poursuivre le travail entamé dans différentes directions. Tout d'abord, nous entendons mener un travail de recherche nous permettant d'affiner notre compréhension des interactions entre mode de développement et destruction de l'environnement et de dégager des propositions pour intégrer la conversion écologique dans notre programme politique. Ensuite, nous mettrons en œuvre la méthodologie de l'éducation permanente pour allier à la fois un regard sur les initiatives locales citoyennes et, en complément, une analyse qui prenne en compte les questions clés à débattre. Dans cette perspective et dans le sens de la campagne du CIEP « Semons des possibles » menée l'an passé, il serait pertinent de continuer à enrichir l'inventaire des initiatives citoyennes locales existantes. Nous entendons également poursuivre les réflexions autour des « nœuds » identifiés dans le cadre du groupe de travail post-congrès consacré à l'élaboration d'un autre modèle de développement, en visant à intégrer les enjeux écologiques aux enjeux socio-économiques. Enfin, nous avons programmé d'ici trois ans, en 2019, une Semaine Sociale du Mouvement sur le thème de la transition écologique vers un mode de développement durable, qui pourra intégrer le fruit des travaux menés d'ici là et donner au Mouvement matière à se (re)positionner.

2 Pape François, *Lettre Encyclique Laudato Si' sur la sauvegarde de la maison commune*, Artège, Paris, 2015, p.147.

3 « Vers la société libérée », Interview d'André Gorz par Marie-France Azar pour l'émission « A voix nue », France Culture, 1991.

8 Pour aller plus loin... bibliographie indicative

Isabelle CASSIERS et Kevin MARECHAL, (Sous la dir. de) « *Quelle économie dans une ère post-croissance ?* », travaux de la Commission 4 du XXI^e Congrès des économistes, in « La croissance : réalités et perspectives », Actes du 21^{ème} Congrès des économistes, Editions Université Ouverte, 2015.

Thierry CAMINEL, Philippe FREMEAUX, Gaël GIRAUD, Aurore LALUCQ, Philippe ROMAN, « *Produire plus, polluer moins : l'impossible découplage ?* », Les Petits matins - Instituts Veblen, 2014.

Patrick FELTESSE, « *Le modèle de développement en question suite à la crise. Interrogations et pistes alternatives pour un autre mode de développement socio-économique* », Etude réalisée par la Fondation Travail-Université (FTU) et publiée avec le soutien de la Communauté française, Namur, 2015.

Bernard FRIOT, *Emanciper le travail. Entretiens avec Patrick Zech*, Editions La dispute, Paris, 2014.

GIEC, *Changements climatiques 2014, Rapport de synthèse. Résumé à l'intention des décideurs*, GIEC, 2014 [en ligne : https://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml].

Emilie HACHE, *Reclaim, recueil de textes écoféministes*, traduction d'Emilie Noteris. Editions Cambourakis, Paris, 2016

Rob HOPKINS, « *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale* », Ed. Broché, 2010.

Naomi KLEIN, « *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique* », Ed. Actes sud, 2015.

Bruno LATOUR, *Face à Gaïa : Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Ed. La Découverte, Coll. Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 2015

Donella et Dennis MEADOWS, Jorgen RANDERS, « *Les limites à la croissance (dans un monde fini)* »¹¹, Ed. Rue de l'échiquier, 2012.

Maria MIES et Vandana SHIVA: *Ecoféminisme*, Ed. L'Harmattan, Coll. Femmes et Changement, Paris, 1998.

Daniel TANURO, « *L'impossible capitalisme vert* », Ed. La découverte, 2012.

¹¹ Actualisation du rapport «Halte à la croissance?» commandé par le Club de Rome en 1972 au *Massachusetts Institute of Technology*.

Avec le soutien



de Mouvement Social, srl

Editeur responsable : Virginie DELVAUX, chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles - 04/2017/mht- DCL